

États financiers consolidés CORPORATION FIERA CAPITAL

31 DÉCEMBRE 2018 et 2017



FIERACAPITAL

Corporation Fiera Capital

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés du résultat net.....	4
États consolidés du résultat global.....	5
États consolidés de la situation financière.....	6
États consolidés des variations des capitaux propres.....	7
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés.....	9-84

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
Corporation Fiera Capital

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Corporation Fiera Capital et de ses filiales (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Chantal Leclerc.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

21 mars 2019
Montréal, Québec

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A121444

Corporation Fiera Capital

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion	485 624	405 056
Honoraires de performance	23 102	34 572
Autres revenus (note 11)	31 559	19 468
	540 285	459 096
Charges		
Frais de vente et charges générales et administratives (note 20)	425 924	358 454
Frais des gestionnaires externes	1 845	2 176
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	44 813	41 110
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	4 235	3 817
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts (note 5)	7 586	15 150
Frais d'acquisition	11 086	5 434
	495 489	426 141
Résultat avant les éléments qui suivent	44 796	32 955
Profit réalisé sur les placements	(145)	(137)
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles (note 9)	26	371
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 10)	56	522
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières (note 21)	25 355	11 479
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	24 497	5 852
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente (note 4)	191	-
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(5 184)	14 868
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (note 13)	(429)	4 156
Résultat net	(4 755)	10 712
Résultat net attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	(5 013)	10 671
À la participation ne donnant pas le contrôle	258	41
	(4 755)	10 712
Résultat par action (note 17)		
De base	(0,05)	0,13
Dilué	(0,05)	0,12

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital
États consolidés du résultat global
 Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Résultat net	(4 755)	10 712
Autres éléments du résultat global :		
Éléments susceptibles d'être reclassés postérieurement dans le résultat :		
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 17 \$ en 2017)	–	156
Reclassement du profit sur la cession de placements (déduction faite du recouvrement d'impôt sur le résultat de 3 \$ en 2017)	–	(24)
Couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 259 \$ en 2018 et de 320 \$ en 2017) (note 11)	1 833	2 094
Écarts de conversion non réalisés résultant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	22 960	(17 300)
Autres éléments du résultat global	24 793	(15 074)
Résultat global	20 038	(4 362)
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	19 780	(4 403)
À la participation ne donnant pas le contrôle	258	41
	20 038	(4 362)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

États consolidés de la situation financière

Au 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 466	41 079
Trésorerie soumise à des restrictions	1 012	930
Débiteurs (note 8)	148 459	128 398
Actifs détenus en vue de la vente (notes 4 et 7)	35 711	-
Placements (note 11)	4 857	5 408
Charges payées d'avance et autres actifs	14 943	10 082
	257 448	185 897
Actifs non courants		
Goodwill (note 9)	631 699	523 885
Immobilisations incorporelles (note 9)	529 062	462 281
Immobilisations corporelles (note 10)	16 499	16 572
Instruments financiers dérivés (note 11)	5 366	3 484
Impôt sur le résultat différé (note 13)	20 093	11 665
Frais différés et autres	440	1 131
	1 460 607	1 204 915
Passifs		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 12)	144 059	114 008
Partie courante des obligations au titre du prix d'achat (note 11)	32 487	31 050
Provisions de restructuration (note 5)	2 289	5 273
Instruments financiers dérivés (note 11)	1 672	-
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	388	1 354
Sommes dues à des parties liées	2 599	1 241
Dépôts-clients et produits différés	727	501
Sommes dues à des porteurs de parts remboursables (note 7)	5 394	-
Impôt sur le résultat différé sur les actifs détenus en vue de la vente (note 4)	704	-
	190 319	153 427
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 14)	421 139	292 417
Déventures convertibles (note 15)	79 008	77 461
Instruments financiers dérivés (note 11)	1 560	-
Obligations au titre du prix d'achat (note 11)	98 221	58 086
Provisions de restructuration à long terme (note 5)	715	715
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie (note 18)	10 470	3 087
Autres passifs non courants	4 670	3 338
Obligations différées liées à des contrats de location	3 955	3 939
Incentifs à la location	4 335	4 420
Impôt sur le résultat différé (note 13)	12 489	16 014
	826 881	612 904
Capitaux propres attribuables :		
Aux actionnaires de la Société	632 958	592 545
À la participation ne donnant pas le contrôle	768	(534)
	633 726	592 011
	1 460 607	1 204 915

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

/s/ Jean-Guy Desjardins

/s/ Raymond Laurin

Jean-Guy Desjardins, administrateur

Raymond Laurin, administrateur

Corporation Fiera Capital

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016		582 134	1 848	16 285	-	(62 129)	28 098	566 236	30 409	596 645
Résultat net		-	-	-	-	10 671	-	10 671	41	10 712
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(15 074)	(15 074)	-	(15 074)
Résultat global		-	-	-	-	10 671	(15 074)	(4 403)	41	(4 362)
Charge de rémunération fondée sur des actions	18	-	-	9 707	-	-	-	9 707	113	9 820
Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions assujetties à des restrictions dont les droits ont été acquis	16	13 612	-	(8 323)	-	-	-	5 289	-	5 289
Actions assujetties à des restrictions devenues acquises		-	854	(854)	-	-	-	-	-	-
Options sur actions exercées	16	3 816	-	(902)	-	-	-	2 914	-	2 914
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	4	500	-	-	-	-	-	500	-	500
Émission de débetures convertibles, après impôt	15	-	-	-	3 330	-	-	3 330	-	3 330
Extinction des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	11	-	-	2 747	-	-	-	2 747	-	2 747
Variation nette de la participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	-	(54 771)	(54 771)
Perte sur la dilution de la participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	(24 174)	-	(24 174)	24 174	-
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	16	8 478	-	-	-	-	-	8 478	-	8 478
Émission d'actions dans le cadre d'un financement par capitaux propres	16	79 484	-	-	-	-	-	79 484	-	79 484
Annulation d'actions	16	(4)	4	-	-	-	-	-	-	-
Conversion d'actions devant être émises progressivement	16	3 566	(3 566)	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	16	-	-	-	-	(57 563)	-	(57 563)	(500)	(58 063)
Solde au 31 décembre 2017		691 586	(860)	18 660	3 330	(133 195)	13 024	592 545	(534)	592 011
Changement de méthode comptable – incidence de l'IFRS 9	2, 16	-	-	-	-	161	(161)	-	-	-
Résultat net		-	-	-	-	(5 013)	-	(5 013)	258	(4 755)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	24 793	24 793	-	24 793
Résultat global		-	-	-	-	(5 013)	24 793	19 780	258	20 038
Charge de rémunération fondée sur des actions	18	-	-	10 813	-	-	-	10 813	-	10 813
Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions assujetties à des restrictions dont les droits ont été acquis	16	9 072	-	(5 164)	-	-	-	3 908	-	3 908
Actions assujetties à des restrictions devenues acquises		-	821	(821)	-	-	-	-	-	-
Ajustements des coûts de transaction sur des actions émises précédemment		192	-	-	9	-	-	201	-	201
Options sur actions exercées	16	4 172	-	(1 013)	-	-	-	3 159	-	3 159
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	4, 16	66 708	-	-	-	-	-	66 708	-	66 708
Variation nette de la participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	-	1 044	1 044
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	4, 16	4 076	5 501	-	-	-	-	9 577	-	9 577
Annulation d'actions	16	(191)	39	-	-	-	-	(152)	-	(152)
Dividendes	16	-	-	-	-	(73 581)	-	(73 581)	-	(73 581)
Solde au 31 décembre 2018		775 615	5 501	22 475	3 339	(211 628)	37 656	632 958	768	633 726

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net	(4 755)	10 712
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	49 048	44 927
Amortissement des frais différés	390	572
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	82	893
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	24 497	5 852
Incitatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	(1 223)	(872)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10 813	9 820
Charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	14 155	8 466
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	(2 984)	3 374
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	25 355	11 479
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(429)	4 156
Impôt sur le résultat payé	(7 916)	(13 417)
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	191	–
(Profits) pertes réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur des instruments financiers	674	(1 717)
(Profit) perte réalisé(e) sur les placements	(231)	(137)
Autres passifs non courants	1 550	2 100
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 22)	(2 923)	6 316
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	106 294	92 524
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 4)	(53 706)	–
Règlement d'obligations et d'ajustements au titre du prix d'achat	(25 107)	(3 431)
Placements, montant net	(17 969)	5 029
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 512)	(3 238)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(11 297)	(21 543)
Produit de la disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	–	1 052
Règlement des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	–	(2 753)
Obligations différées liées à des contrats de location et incitatifs à la location	–	1 338
Frais différés et autres	(141)	(191)
Trésorerie soumise à des restrictions	(13)	(325)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(110 745)	(24 062)
Activités de financement		
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	(1 333)	(1 382)
Dividendes payés	(73 581)	(58 312)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission de 7 \$ (4 141 \$ en 2017)	3 151	82 067
Apport (acquisition) d'une participation ne donnant pas le contrôle	1 044	(36 324)
Dette à long terme, montant net	109 261	(110 888)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(20 890)	(16 145)
Règlement d'instruments financiers dérivés	654	(7 158)
Émission de débentures convertibles (déduction faite des frais d'émission de 4 269 \$ en 2017)	–	82 465
Charges de financement	(1 495)	(210)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	16 811	(65 887)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 360	2 575
Incidences des fluctuations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(973)	(1 606)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	41 079	40 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	52 466	41 079

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

1. Description de l'entreprise

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou la « Société ») a été constituée en tant que Fry & Company (Investment Management) Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une entreprise internationale de gestion de placements qui propose un large éventail de stratégies de placement traditionnelles et alternatives ainsi qu'une expertise approfondie en matière de répartition de l'actif. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs individuels.

Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

Le 21 mars 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé les états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS

Conformité aux IFRS

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2018.

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables d'importance critique et exige également que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les questions qui mettent en jeu une plus grande part de subjectivité, qui comportent un degré plus élevé de complexité ou à l'égard desquelles les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentées à la note 3.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

Adoption de nouvelles IFRS

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles normes IFRS suivantes.

IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 a remplacé l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et a été appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Comme le permet l'IFRS 9, la Société s'est prévaluée de l'exemption de ne pas retraiter l'information comparative dans ses états financiers consolidés en ce qui a trait aux exigences de classement et d'évaluation. L'incidence rétrospective de l'adoption de l'IFRS 9 a été comptabilisée comme un ajustement au solde d'ouverture des résultats non distribués (déficit) et au cumul des autres éléments du résultat global au 1^{er} janvier 2018.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Classement et évaluation

L'IFRS 9 conserve les exigences existantes de l'IAS 39 pour le classement et l'évaluation des passifs financiers. Elle élimine toutefois les catégories précédentes de l'IAS 39 pour les actifs financiers, soit détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et disponibles à la vente.

Aux termes de l'IFRS 9, tous les actifs financiers qui sont des instruments de capitaux propres doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, au moment de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres détenu à des fins autres que de transaction, la Société peut choisir, de manière irrévocable, de désigner l'instrument comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans classement ultérieur dans les profits et les pertes en résultat net. Ce choix est fait isolément pour chaque participation. Les dividendes continueront à être comptabilisés en résultat net. Les instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction peuvent également être désignés de la sorte au moment de l'adoption de l'IFRS 9. Les instruments financiers dérivés continuent à être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les catégories d'évaluation initiales selon l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour chacun des types d'actifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018 sont présentées à la note 3. Il n'y a eu aucun changement aux catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour les passifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018. Les actifs financiers ne seront pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société remarque des changements de modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

En raison de l'application des exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé ses titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39 à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société a donc reclassé un profit non réalisé de 161 \$ du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués (déficit).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

Dépréciation

L'IFRS 9 remplace le modèle des pertes encourues de l'IAS 39 par un modèle de pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation des pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs sur contrat et aux instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais non aux placements dans des instruments de capitaux propres. Aux termes de l'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt qu'aux termes de l'IAS 39.

Les actifs financiers de la Société assujettis au nouveau modèle de dépréciation sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les créances à long terme. La nouvelle directive en matière de dépréciation utilisant un modèle de pertes de crédit attendues n'a pas eu d'incidence significative sur la valeur comptable des débiteurs de la Société ou des créances à long terme puisque les pertes de crédit que la Société a eues étaient négligeables.

Comptabilité de couverture

L'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture aux termes de l'IAS 39 jusqu'à ce qu'elle mène à terme son projet sur la comptabilité de macrocouverture. Tel que le permet l'IASB, la Société a choisi de ne pas adopter les dispositions générales en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 et choisit plutôt de continuer à appliquer les dispositions de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

La Société a également adopté des modifications aux exigences d'information révisées exigées par l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 a remplacé l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme apporte des précisions concernant une approche en cinq étapes qui vise à déterminer la manière et le moment auquel il y a lieu de comptabiliser les produits et impose de fournir des informations supplémentaires. La Société a réalisé une évaluation détaillée des incidences pour toutes les principales sources de produits dans le cadre de laquelle les contrats ont été passés en revue et les produits comptabilisés par la Société ont été analysés.

L'objectif de l'IFRS 15 consiste à établir les principes qu'une entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client.

La Société a choisi d'adopter l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, ce qui a eu pour effet d'appliquer initialement cette norme à la date de la première application (le 1^{er} janvier 2018). Toutefois, l'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu une incidence significative sur la comptabilisation en cours des produits de la Société ou sur le résultat net et, par conséquent, il n'y a pas eu d'ajustements requis sur les résultats non distribués (déficit) d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

IFRS modifiées, interprétations et modifications

Les normes révisées dont il est question ci-après sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Leur adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les montants présentés et les informations fournies dans les présents états financiers.

Modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications clarifient la comptabilisation aux termes de la norme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglées en trésorerie qui comprennent une modalité de rendement, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant des caractéristiques de règlement net ainsi que la comptabilisation des modifications des modalités des paiements fondés sur des actions, qui passent d'un règlement en trésorerie à un règlement en titres de capitaux propres.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*, afin de préciser le cours de change qui doit être utilisé pour les transactions comportant l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère.

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations

Principales méthodes comptables

Cette note présente une liste des principales méthodes comptables adoptées dans le cadre de la présentation des états financiers consolidés.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des actifs financiers et des passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (y compris les dérivés) et des actifs disponibles à la vente (avant l'entrée en vigueur de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018), qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit à la note 11, *Instruments financiers*.

Consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent ses comptes et ceux de ses filiales (y compris les entités structurées), ainsi que sa quote-part des participations dans des coentreprises. Les transactions et les soldes intersociétés avec les filiales sont tous éliminés à la consolidation.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les filiales (y compris les entités structurées) sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats et les capitaux propres de filiales sont présentées séparément dans les états consolidés de la situation financière, du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées, le cas échéant, à la date d'acquisition d'entreprise afin de s'assurer qu'elles sont cohérentes avec celles adoptées par la Société.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à la juste valeur, sauf s'il s'agit d'actifs ou de passifs d'impôt différé, lesquels sont comptabilisés et évalués conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les variations subséquentes des justes valeurs sont portées en ajustement du coût d'acquisition si elles constituent un ajustement effectué au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période se situant entre la date d'acquisition et celle à laquelle toutes les informations importantes requises pour déterminer la juste valeur sont disponibles, et elle ne peut excéder douze mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. La détermination de la juste valeur nécessite des estimations concernant les actifs acquis et les passifs repris, notamment les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et la contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle qui est classée comme un passif est réévaluée chaque date de clôture subséquente, et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé dans les états du résultat net.

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris excèdent la somme de la contrepartie transférée, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les états consolidés du résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations de la Société dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat d'une coentreprise de la Société est constatée dans les états consolidés du résultat net. Les variations cumulatives postérieures à l'acquisition sont portées en ajustement de la valeur comptable de la participation.

Les méthodes comptables des coentreprises sont modifiées, le cas échéant, à la date d'acquisition afin de s'assurer qu'elles sont cohérentes avec celles adoptées par la Société.

La Société évalue, chaque fin d'exercice, s'il existe des preuves objectives que ses participations dans des coentreprises se sont dépréciées. Si tel est le cas, la valeur comptable des participations est ramenée à la valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité), et la perte de valeur est imputée aux états consolidés du résultat net. Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les pertes de valeur font l'objet d'une reprise dans des exercices ultérieurs si la valeur recouvrable des participations augmente par la suite et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la constatation de la perte de valeur.

Conversion des monnaies étrangères

La Société a établi et présente les présents états financiers consolidés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les cours de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change découlant du règlement de telles transactions et de la conversion, aux cours de change à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net. Les profits ou pertes de change sont différés et portés aux capitaux propres s'ils se rapportent à des couvertures admissibles de flux de trésorerie et à des couvertures admissibles de placements nets ou s'ils sont attribuables à une partie du placement net dans un établissement à l'étranger. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant les cours de change en vigueur à la date de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger, ce qui inclut le goodwill et les ajustements de la juste valeur par suite de l'acquisition, sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges de ces établissements sont convertis aux cours de change prévalant à la date des transactions.

Les profits ou pertes de change liés aux établissements à l'étranger sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global et sont reclassés dans le résultat net au moment de la cession intégrale ou partielle de la participation dans un établissement à l'étranger.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Instruments financiers dérivés

La Société recourt à des instruments financiers dérivés, dont des contrats de swap de taux d'intérêt et de devises et des contrats de change à terme, afin de gérer son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de marché découlant des activités d'exploitation, de financement et d'investissement. Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement à des fins de couverture économique et non à titre d'instruments spéculatifs.

La Société désigne certains instruments dérivés à titre de couverture de la juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, la Société documente, dès l'origine de la transaction de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour conclure les diverses transactions de couverture. La Société documente également, dès l'origine et de façon continue, son évaluation à savoir si les dérivés utilisés comme transactions de couverture ont été et continueront d'être hautement efficaces pour compenser les variations de justes valeurs et de flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat dérivé et sont réévalués ultérieurement à leur juste valeur à la clôture de chaque période de présentation. La comptabilisation des modifications ultérieures de la juste valeur dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture, et si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert. Pour les dérivés désignés comme instrument de négociation, le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Pour les dérivés désignés comme instruments de couverture, la partie des modifications de la juste valeur des dérivés qui remplissent les conditions requises pour la comptabilité de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et les réserves cumulées dans les capitaux propres. La partie inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si un instrument de couverture arrive à expiration ou encore est vendu ou résilié, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé qui a été comptabilisé alors dans les capitaux propres est maintenu dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque la transaction est inscrite en définitive en résultat net.

Les dérivés sont classés comme courants lorsque la durée de vie résiduelle du contrat est inférieure à 12 mois.

Les coûts de transaction engagés au titre des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de négociation ou de couverture sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque ou à mesure que les obligations de prestation sont remplies et que le contrôle des services est transféré à la Société. Le moment de la comptabilisation des produits dépend du transfert du contrôle, lequel se déroule progressivement ou à un moment précis.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les honoraires de gestion sont soit calculés et facturés mensuellement ou trimestriellement en fonction de la moyenne quotidienne des actifs sous gestion (« ASG »), soit facturés trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la clôture du trimestre civil ou du mois ou selon la moyenne du solde des ASG à l'ouverture et à la clôture du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés lorsque le montant à recevoir est connu et qu'il est très probable que les produits comptabilisés ne donneront pas lieu à une reprise ultérieure des produits comptabilisés jusqu'à la date considérée, ce qui peut se présenter plus rapidement que les dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et peut dépendre de la réalisation, pour le compte, d'une performance supérieure à des cibles qui ont été convenues pour la période concernée.

Autres revenus

Les autres revenus sont surtout composés des frais de courtage, des frais de consultation, de la planification fiscale, des profits et des pertes non réalisés et réalisés sur les contrats de change à terme et des profits et des pertes non réalisés sur les placements à court terme.

Produits différés

Les paiements anticipés reçus pour des services à fournir à des parties externes sont constatés à leur réception en tant que produits différés et sont inscrits dans la période durant laquelle les services connexes sont fournis.

Avantages du personnel

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Certains employés de la Société ont des droits en vertu de ses régimes de retraite, qui sont des régimes à cotisations définies. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies est passé en charges au fur et à mesure que ces employés gagnent les droits à ces cotisations.

Régimes de primes

La Société comptabilise une provision et une charge au titre des primes dès qu'elle est contractuellement tenue de faire un paiement à cet égard ou qu'une pratique antérieure a créé une obligation implicite.

Rémunération fondée sur des actions

La juste valeur des paiements fondés sur des actions est évaluée conformément à l'IFRS 2. Les paiements fondés sur des actions réglés en capitaux propres sont évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution lorsque les paiements fondés sur des actions réglés en capitaux propres sont passés en charges selon les dates d'acquisition en bloc ou d'acquisition graduelle, et selon les régimes individuels, sur la période d'acquisition des droits, en fonction de l'estimation faite par la Société des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans les capitaux propres.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, un passif est comptabilisé à la date d'attribution et est réévalué chaque période de clôture jusqu'à ce que le passif soit réglé, les changements de la juste valeur étant comptabilisés dans le résultat net.

Options sur actions

La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée selon la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération relative à chaque tranche est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes et elle est constatée à titre de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits, un montant équivalent compensatoire étant comptabilisé dans le surplus d'apport.

La période d'acquisition correspond à la période pendant laquelle toutes les conditions d'acquisition prévues doivent être remplies. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les employés est portée au capital social et la juste valeur des options qui a été constatée est retranchée du surplus d'apport et portée elle aussi au capital social.

Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») est comptabilisé à titre de passif lié aux paiements fondés sur des actions, étant donné que les paiements seront effectués en trésorerie au moment où un participant cesse d'être un administrateur. La charge liée à l'attribution d'unités d'actions différées (« UAD ») a été constatée lorsque les unités d'actions différées ont été émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment que causent les fluctuations du prix des actions de catégorie A de la Société sont constatées dans les états consolidés du résultat net.

Le passif lié à ce régime est classé comme un élément courant et comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. Le passif est décomptabilisé lorsque les UAD sont réglées.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAD additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAD à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « régime d'UAR ») est comptabilisé à titre de passif lié aux paiements fondés sur des actions étant donné qu'une partie des UAR peut être réglée en trésorerie, au gré de la Société. Le passif est réévalué chaque période de présentation de l'information selon le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement. La juste valeur des unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR ») est établie chaque date de clôture et la charge est comptabilisée sur la période restante d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Lorsque la Société a l'intention de régler une attribution en actions, la juste valeur est alors établie à la date d'attribution et ne fera pas l'objet d'une réévaluation.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions – Trésorerie

Le régime est comptabilisé à titre de passif lié aux paiements fondé sur des actions réglé en trésorerie étant donné que les paiements seront effectués en trésorerie. Le passif est réévalué à chaque période de présentation de l'information selon le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement. La charge est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période d'acquisition restante des droits.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAR en trésorerie à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») et d'unités assorties de droits à la plus-value (« UADPV ») applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR et d'UADPV applicable aux unités d'exploitation »)

Aux termes de ce régime, la Société attribue des UALR et des UADPV à une valeur calculée en fonction de la valeur d'une unité d'exploitation précise plutôt qu'en fonction du cours des actions de catégorie A de la Société.

Au moment de l'attribution de tout régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation ou de tout régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation, la Société établit i) la valeur d'attribution, ii) le nombre d'UALR et d'UADPV attribuées, iii) la valeur de chaque UALR ou UADPV attribuée, iv) la formule utilisée pour calculer la valeur de l'unité d'exploitation pertinente, v) les modalités d'acquisition des droits et vi) la ou les dates d'acquisition applicables.

La juste valeur des instruments réglés en titres de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution, soit la date à laquelle le conseil d'administration approuve le régime ou lorsque la Société et le participant conviennent d'une entente de rémunération fondée sur des actions, et la Société et le participant doivent avoir une compréhension partagée des modalités de cette entente. La Société comptabilise une charge de rémunération à la date d'attribution.

Les modalités de règlement sont déterminées pour chaque attribution. Ces modalités peuvent comprendre le paiement soit de la totalité, soit d'une partie de la valeur des UALR et des UADPV dont les droits sont acquis au moyen d'actions de catégorie A ou en trésorerie, au gré de la Société. L'intention de la Société concernant la méthode de règlement détermine si un régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie ou en capitaux propres. Lorsque l'obligation de paiement est réglée au moyen de la remise d'actions, la Société détermine le nombre total d'actions de catégorie A à émettre selon la valeur totale à la date du règlement divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume défini dans le régime.

La charge de rémunération est comptabilisée selon les dates d'acquisition en bloc ou d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits seulement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'unités dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Régime d'UALR

Aux termes du régime d'UALR, la Société attribue des UALR à une valeur calculée en fonction du cours des actions de catégorie A de la Société.

Au moment de l'attribution de tout régime d'UALR, la Société établit i) la valeur d'attribution, ii) le nombre d'UALR attribuées, iii) la valeur de chaque UALR attribuée, iv) les modalités d'acquisition des droits de l'UALR et v) la ou les dates d'acquisition applicables.

La juste valeur des titres de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution, soit la date à laquelle la Société et le participant conviennent d'une entente de rémunération fondée sur des actions, et la Société et le participant doivent avoir une compréhension partagée des modalités de cette entente. Pour les régimes d'UALR comptabilisés comme des régimes réglés en trésorerie, le passif est évalué à chaque période de présentation de l'information selon le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement.

Les modalités de règlement sont déterminées pour chaque attribution. Ces modalités peuvent comprendre le paiement soit de la totalité, soit d'une partie de la valeur des UALR dont les droits sont acquis au moyen d'actions de catégorie A ou en trésorerie. L'intention de la Société concernant la méthode de règlement détermine si un régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie ou en capitaux propres. Lorsque l'obligation de paiement est réglée au moyen de la remise d'actions, la Société détermine le nombre total d'actions de catégorie A à émettre selon la valeur totale à la date du règlement divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume défini dans le régime.

La charge de rémunération des UALR est comptabilisée selon les dates d'acquisition en bloc ou d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits seulement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'UALR dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UALR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UALR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les charges, les frais, les commissions et les autres coûts associés à la collecte de renseignements, à la négociation des contrats et aux évaluations des risques liées aux regroupements d'entreprises conclus ou envisagés. Ces charges se composent essentiellement de frais juridiques et des honoraires de conseillers et de spécialistes.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et d'actions devant être émises progressivement au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation en présumant la conversion de la totalité des attributions à base d'actions dilutives. Le nombre d'actions inclus à l'égard des options et autres instruments semblables est établi au moyen de la méthode du rachat d'actions et seul l'élément représentant la prime de l'émission est pris en compte dans le résultat dilué par action. Cet élément correspond à la différence entre le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises au prix d'exercice et le nombre d'actions ordinaires qui l'auraient été au cours moyen par action. Les actions potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions, les UAR, les UALR et les UADPV applicables aux unités d'exploitation, les UALR et la contrepartie éventuelle du prix d'achat payable en actions pour laquelle la Société prévoit émettre des actions en fonction de l'atteinte d'objectifs précisés dans le contrat d'acquisition et les débentures convertibles.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Classement

La Société a appliqué les exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 applicables aux instruments financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La période comparative de 2017 n'a pas été retraitée et les exigences de l'IAS 39 ont été appliquées.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs financiers doivent être classés ultérieurement comme évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti, ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique de gestion des actifs financiers qu'elle utilise pour gérer ces actifs financiers. Lors de la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés ultérieurement comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers de la Société selon l'IAS 39 et l'IFRS 9 :

	Classement initial selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente / Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Créances à long terme ¹⁾	Prêts et créances	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Sommes dues à des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Dépôts-clients ²⁾	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Débitures convertibles – composante passif	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Obligations au titre du prix d'achat	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

¹⁾ Présentée dans les frais différés et autres des états consolidés de la situation financière.

²⁾ Présentés dans les dépôts-clients et produits différés des états consolidés de la situation financière.

Classement et évaluation des instruments financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si ses modalités contractuelles donnent lieu à des dates précises pour les flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs à des fins de perception de flux de trésorerie contractuels et que l'actif n'a pas été désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être vendu ou racheté à court terme. Les instruments détenus par la Société et classés dans cette catégorie sont certains titres et obligations, lesquels sont classés dans les placements ainsi que les instruments financiers dérivés dans l'état consolidé de la situation financière.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués initialement et subséquemment à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction sont passés en charges aux états consolidés du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans la période où ils se produisent. Les dividendes sur les actifs financiers par le biais du résultat net sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir des dividendes est établi.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés dans les actifs courants, sauf dans le cas de la partie qui devrait être réalisée ou réglée au-delà de douze mois à compter de la date de l'état consolidé de la situation financière, partie qui est alors présentée comme un élément non courant.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les montants qui peuvent être payables aux termes de droits de vente souscrits ou d'obligations au titre du prix d'achat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur chaque date de clôture.

Classement et évaluation des instruments financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Exception faite des créances à long terme, ces actifs sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour dépréciation, le cas échéant.

À l'adoption de l'IFRS 9, les actifs qui étaient auparavant classés et évalués comme des prêts et créances ont été reclassés comme des actifs financiers au coût amorti.

Disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, à moins que le placement arrive à échéance dans les douze prochains mois ou que la direction s'attende à le céder d'ici là.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou s'est déprécié, les profits ou pertes accumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net.

Les placements disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les placements sont considérés comme dépréciés lorsqu'il y a une indication objective qu'en raison d'un ou de plusieurs événements intervenus, les flux de trésorerie futurs estimés du placement sont touchés, comme un déclin notable ou durable de la juste valeur du placement en deçà de son coût.

À l'adoption de l'IFRS 9, les actifs qui étaient auparavant classés et évalués comme étant disponibles à la vente ont été reclassés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts détenus auprès d'institutions financières, d'autres placements à court terme hautement liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois et qui peuvent être convertis rapidement en des montants connus de trésorerie, et les découverts bancaires.

Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions se compose de dépôts-clients reçus suivant le règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société a agi à titre de mandataire, trésorerie détenue dans un compte distinct, relativement à des dispositions visant des contrats de location, ainsi que de trésorerie faisant l'objet de restrictions réglementaires et qui n'est, par conséquent, pas disponible pour une utilisation générale.

Placements

Les placements dans des parts de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de société en commandite sont inscrits à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds. Les placements dans d'autres titres et obligations sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière selon le cours acheteur à la date de clôture.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants, ou groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et des passifs, sont classés comme étant détenus en vue de la vente s'il y a une forte probabilité qu'ils seront recouverts principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Ces actifs, ou groupes destinés à être cédés, sont généralement évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord affectée au goodwill, puis aux autres actifs et passifs au prorata de leur valeur comptable. Aucune perte de valeur n'est toutefois affectée aux actifs financiers et aux actifs d'impôt différé, lesquels continuent d'être évalués conformément aux méthodes comptables de la Société. Toute perte de valeur au moment du classement initial des actifs comme détenus en vue de la vente ainsi que tout profit ou perte ultérieur au moment de la réévaluation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net au moment de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente.

Une fois qu'ils ont été classés comme étant détenus en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et corporelles ne sont plus amorties.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, telles que les contrats de gestion d'actifs conclus avec des fonds de placement, sont comptabilisées au coût historique. Les coûts de transaction, comme les honoraires professionnels, sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à la préparation des immobilisations incorporelles en vue de leur utilisation prévue. La Société s'attend à la fois à ce que le renouvellement de ces contrats et les flux de trésorerie qu'ils génèrent se poursuivent indéfiniment. Ces fonds de placement ont une durée de vie indéterminée. En conséquence, la Société n'amortit pas ces immobilisations incorporelles, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises séparément sont comptabilisées au coût historique, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres immobilisations incorporelles se composent des noms commerciaux, des logiciels et des ententes de non-concurrence.

Les durées d'utilité attendues des relations clients à durée de vie déterminée et des contrats de gestion sont analysées chaque année et établies sur la base de l'analyse des taux d'attrition de clients passés et projetés et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur les avantages économiques futurs prévus que la Société tirera des relations avec sa clientèle ou de ses contrats de gestion.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les frais de développement des immobilisations incorporelles générées en interne sont inscrits à l'actif lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La faisabilité technique peut être démontrée.
- La direction a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service.
- La direction peut démontrer la capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle.
- Il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs.
- La Société peut démontrer la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service l'immobilisation incorporelle.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être évaluées de façon fiable.

Le montant initial comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles générées en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les frais de développement sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est basé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Contrats de gestion d'actifs	De 6 à 10 ans
Relations clients	De 5 à 20 ans
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 8 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il a été remplacé. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges aux états consolidés du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	La plus courte entre la durée du bail et la durée d'utilité

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revus annuellement et ajustés au besoin. Les profits et pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit tiré de leur cession à la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux états consolidés du résultat net.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Frais différés

Les frais différés sont constitués des primes d'assurance, des loyers et d'autres charges payées d'avance à long terme et sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée des contrats ou des baux.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée. Aux fins de l'évaluation des valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie pouvant être identifiés de manière distincte (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable correspond à la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'UGT.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée à l'aide d'un multiple du BAIIA (résultat avant intérêts, impôt et amortissements) de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Une perte de valeur est comptabilisée au titre du montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeurs sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté au secteur d'exploitation, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs du secteur d'exploitation au prorata. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill, le secteur d'exploitation représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Provisions de restructuration

La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle met fin à un emploi ou lorsqu'un employé accepte une offre de départ volontaire en contrepartie d'indemnités et que la Société ne peut plus retirer l'offre de ces indemnités ou encore lorsque la Société comptabilise les coûts d'une restructuration comportant des indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités qui sont payables plus de douze mois après la fin de la période considérée sont actualisées.

Les provisions, qui représentent les indemnités de cessation d'emploi, sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction concernant les fonds nécessaires pour régler l'obligation à la clôture de la période considérée et sont actualisées si l'incidence est significative.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Instruments financiers composés

Les débetures convertibles subordonnées non garanties (les « débetures convertibles ») émises par la Société sont comptabilisées comme des instruments financiers hybrides. La composante passif d'un instrument financier composé est comptabilisée initialement à la juste valeur d'un passif similaire qui ne comporte aucune option de conversion en capitaux propres. La composante capitaux propres est comptabilisée initialement comme étant la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble et la juste valeur de la composante passif. Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après la comptabilisation initiale, la composante passif d'un instrument financier hybride est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitaux propres d'un instrument financier composé n'est pas réévaluée après la comptabilisation initiale.

Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de tels contrats (déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur) sont passés en charges aux états consolidés du résultat net sur une base linéaire sur la durée du bail.

Obligations différées liées à des contrats de location

La Société a des contrats de location pour des bureaux qui contiennent des clauses d'indexation fixe et préétablie des loyers minimums. La Société constate la charge locative s'y rapportant sur une base linéaire et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations différées liées à des contrats de location l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants payables en vertu des baux.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location représentent des attributions reçues des bailleurs au titre des améliorations locatives et sont amortis sur une base linéaire sur la durée des baux.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible correspond à l'impôt à payer prévu sur le résultat imposable de l'exercice, impôt qui est établi en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période considérée, ainsi que tout ajustement à l'impôt payable à l'égard d'exercices précédents.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

L'impôt différé est comptabilisé au titre de différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est déterminé sur une base non actualisée en utilisant les taux d'impôt et lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des états consolidés de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé sera réalisé ou réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être réalisés.

L'impôt sur le résultat différé est établi en fonction des différences temporaires découlant des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf dans le cas des filiales pour lesquelles le moment du renversement des différences temporaires est contrôlé par la Société et lorsqu'il est probable que les différences temporaires ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés comme étant des éléments non courants.

Capital social

Les actions de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et les actions de catégorie B avec droit de vote spécial (les « actions de catégorie B ») sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont portés en réduction des capitaux propres, après impôt, tirés du produit.

Dividendes

Les dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B sont comptabilisés lorsque le conseil d'administration de la Société les déclare et les approuve.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport est composé principalement d'une réserve pour les paiements fondés sur des actions, laquelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'attribution.

Jugements comptables significatifs et incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables de la Société exige que sa direction ait recours à des estimations et pose des jugements qui peuvent influencer fortement sur les produits, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs qu'elle constate ainsi que les informations qu'elle présente dans ses états financiers consolidés. Les estimations et jugements sont importants :

- lorsque l'issue est hautement incertaine au moment où les estimations sont faites et les jugements, posés;
- lorsque des estimations ou jugements différents auraient vraisemblablement pu être faits ou posés et que cela aurait eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Les meilleures estimations de la direction concernant les résultats à venir reposent sur les circonstances et les données disponibles au moment où ces estimations sont faites. Pour établir ces estimations, la direction s'appuie sur les résultats passés, la conjoncture économique et ses tendances ainsi que sur des hypothèses concernant des issues futures probables. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées régulièrement et les conséquences de toute variation sont constatées immédiatement.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les résultats réels différeront de ceux estimés, et les écarts pourraient être importants. Le budget annuel dressé par la direction et son plan à long terme, lequel couvre une période de cinq ans, constituent des sources d'information clés pour de nombreuses estimations importantes qui ont été exigées dans l'établissement des présents états financiers consolidés. La direction dresse annuellement un budget et met régulièrement à jour son plan à long terme. Les flux de trésorerie et le niveau de rentabilité pris en compte dans le budget et le plan à long terme sont fondés sur les actifs sous gestion existants et futurs prévus, la conjoncture économique et les structures de coûts actuelles et futures. Le conseil d'administration approuve le budget annuel.

Ce qui suit décrit les principaux jugements et estimations comptables que la Société a posés ou faites en établissant ses états financiers consolidés.

Unité génératrice de trésorerie

La Société avait établi qu'elle avait une UGT aux fins de l'évaluation de la valeur comptable du goodwill attribué et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération relative aux transactions avec des employés qui sont réglées en trésorerie et en capitaux propres en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués et aux transactions qui sont réglées en trésorerie à chaque date de clôture subséquente. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, évaluer s'il est probable que certaines conditions de rendement applicables seront remplies et estimer le nombre d'unités à l'égard desquelles il est prévu que les droits seront acquis.

Dépréciation des actifs non financiers

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an. La valeur recouvrable du secteur d'exploitation est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ce calcul nécessite la formulation d'hypothèses et l'utilisation d'estimations, dont les taux de croissance des flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées dans le modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation et d'autres estimations.

Les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ou déterminée sont basées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, dont le calcul nécessite la formulation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs, ce qui tient compte des taux projetés d'attrition de la clientèle, le recours à des taux d'actualisation et à un pourcentage de la marge brute.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Regroupements d'entreprises

Le processus de répartition de prix d'achat résultant d'un regroupement d'entreprises exige de la direction qu'elle estime la juste valeur des actifs identifiables acquis, dont les immobilisations incorporelles et les passifs repris, incluant toute obligation éventuellement payable au titre du prix d'achat exigible. La Société se sert de techniques d'évaluation qui reposent généralement sur les flux de trésorerie nets futurs prévus actualisés. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses utilisées par la direction quant au rendement futur des actifs concernés et aux taux d'actualisation qui sont appliqués.

Impôt sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat exige beaucoup de jugement dans l'interprétation des lois et règlements fiscaux de divers territoires, qui font l'objet de changements. La détermination de la charge d'impôt définitive de certaines transactions et de certains calculs est incertaine. Lorsque l'issue finale, sur le plan fiscal, de ces questions ne correspond pas aux montants qui ont été initialement comptabilisés, les différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période dans laquelle une telle détermination a été faite.

L'établissement des montants des actifs et passifs d'impôt différé à constater fait appel au jugement. Des jugements importants doivent être posés afin d'établir le calendrier de renversement des différences temporaires auxquelles les taux d'impôt futurs sont appliqués. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, qui se limite au montant dont la réalisation est probable, est estimée en tenant compte du calendrier, des sources et du niveau de résultat imposable futur.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes et interprétations qui ont été publiées n'étaient pas obligatoires au 31 décembre 2018 et n'ont pas été adoptées de manière anticipée. L'évaluation de la Société sur l'incidence de ces nouvelles normes et interprétations est présentée ci-après.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif financier qui représente une obligation d'effectuer des paiements locatifs. La Société devrait appliquer l'exemption relative à la comptabilisation pour les contrats de location de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'évaluation par la Société de l'incidence de l'application initiale de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés est décrite ci-après.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Contrats de location pour lesquels la Société est un preneur

La Société comptabilisera les actifs au titre des droits d'utilisation et les obligations locatives pour ses bureaux, son équipement et autres actifs qui répondent à la définition d'un contrat de location. La nature des charges liées à ces contrats de location changera aux termes de l'IFRS 16, étant donné que la Société comptabilisera une dotation aux amortissements pour les actifs au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives. Précédemment, aux termes de l'IFRS 17, la Société comptabilisait les charges liées aux contrats de location simple selon le mode linéaire sur la durée du contrat, et comptabilisait les actifs et les passifs seulement lorsqu'il y avait une différence temporelle entre les paiements locatifs réels et la charge qui avait été comptabilisée. La Société appliquera cette norme à compter du 1^{er} janvier 2019, soit la date d'adoption obligatoire. La Société a l'intention d'appliquer la méthode simplifiée et elle ne retraitera pas les montants comparatifs pour l'exercice précédent l'adoption initiale. Les actifs au titre du droit d'utilisation seront évalués au moment de la transition selon le montant des obligations locatives au moment de l'adoption (ajusté selon les paiements locatifs payés d'avance ou à payer).

Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements locatifs restants, actualisées au taux marginal d'endettement de la Société le 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués selon un montant équivalent à l'obligation locative, ajusté selon les paiements locatifs payés d'avance ou à payer.

Les contrats de location de faible valeur continueront d'être comptabilisés comme une charge dans l'état consolidé du résultat net. Les flux de trésorerie d'exploitation augmenteront et les flux de trésorerie de financement diminueront, étant donné que le remboursement de la tranche en principal des obligations locatives sera classé comme flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Les activités de la Société à titre de bailleur ne sont pas importantes et la Société ne prévoit donc pas une incidence significative sur les états financiers consolidés; toutefois, des informations supplémentaires peuvent être requises.

La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence sur sa capacité à respecter les clauses restrictives, y compris les ratios financiers minimaux applicables à sa facilité de crédit, comme il est décrit à la note 14.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation traite de la manière de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt en cas d'incertitude relative au traitement fiscal aux termes de l'IAS 12. Cette norme détermine les cas où les traitements fiscaux doivent être analysés collectivement, les hypothèses des examens des autorités fiscales, la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), les assiettes fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'impôt ainsi que l'incidence de changements de faits et de circonstances. Cette nouvelle interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers consolidés, mais il n'est pas prévu que cela ait une incidence significative sur la Société.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015–2017)

En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2015-2017. Les prises de position comprennent des modifications de quatre Normes internationales d'information financière (« IFRS ») découlant du projet d'améliorations annuelles de l'IASB. Les modifications de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. Les modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.

Les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, précisent que toutes les conséquences fiscales des dividendes devraient être comptabilisées en résultat net, quelle que soit l'origine de l'impôt. Les modifications de l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, précisent que si un emprunt spécifique demeure inutilisé après que l'actif connexe soit prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit être incorporé aux fonds que l'entité emprunte de manière générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais il n'est pas prévu que cela ait une incidence significative sur la Société.

Il n'y a pas d'autres normes qui ne sont pas encore en vigueur et qui seraient susceptibles d'avoir une incidence significative sur la Société au cours de la période considérée et des périodes futures de présentation de l'information financière ainsi que sur les transactions dans un avenir prévisible.

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions

Cession de Fonds Fiera Capital Inc.

Le 22 octobre 2018, la Société a conclu une entente avec Canoe Financial LP (« Canoe »), une société canadienne de fonds communs de placement, aux termes de laquelle la Société vendra sa participation dans Fonds Fiera Capital inc., une filiale en propriété exclusive et courtier en épargne collective inscrit au Canada, ainsi que son droit de gestion des neuf fonds communs de placement qui sont gérés par la Société.

Le 22 octobre 2018, la Société a réévalué les actifs non courants détenus en vue de la vente de manière à les ramener au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et un ajustement de la réévaluation de 191 \$ a été comptabilisé au poste « Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente » des états consolidés du résultat net. Les immobilisations incorporelles et corporelles ne sont plus amorties depuis la date à laquelle les actifs ont été classés comme étant détenus en vue de la vente. Les actifs détenus en vue de la vente comprennent les montants reclassés depuis les actifs incorporels de 5 280 \$, du goodwill de 6 367 \$ et des autres actifs de 337 \$.

Le 22 février 2019, la transaction de vente a été conclue et la Société a vendu sa participation dans Fonds Fiera Capital inc. ainsi que les neuf fonds communs de placement à Canoe qui est devenu le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille de ces fonds pour une contrepartie totale de 12 075 \$. La transaction a été réglée en trésorerie à la conclusion de la vente.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions (suite)

Clearwater Capital Partners, LLC

Le 9 août 2018, la Société a fait l'acquisition des titres de capitaux propres de Clearwater Capital Partners, LLC (« Clearwater »), une société de placements asiatique spécialisée en crédit et situations spéciales dont le siège social se situe à Hong Kong.

À la date de clôture, la contrepartie totale de 54 339 \$ CA (41 854 \$ US) incluait un montant en trésorerie de 15 579 \$ CA (12 000 \$ US) payée aux vendeurs, l'émission d'actions de catégorie A dont la juste valeur est de 11 685 \$ CA (9 000 \$ US) ainsi que des obligations au titre du prix d'achat dont la juste valeur est de 35 055 \$ CA (27 000 \$ US) qui seront payées aux vendeurs, sous réserve de certaines modalités et conditions. La contrepartie de l'acquisition est assujettie au montant initial net au titre de l'ajustement du fonds de roulement et au montant net des autres ajustements après la clôture de 7 980 \$ CA (6 146 \$ US) qui ont été réglés à la clôture à titre de réduction de la contrepartie en trésorerie payée à la clôture.

La Société a financé la partie en trésorerie de la contrepartie de l'acquisition à l'aide de sa facilité de crédit renouvelable (note 14).

À la clôture, 982 532 actions de catégorie A ont été émises à la juste valeur de 12,18 \$ CA, établie selon le cours des actions à la date de clôture. Du nombre total d'actions de catégorie A émises, 245 633 ont été émises aux vendeurs à la clôture et 736 899 sont détenues en mains tierces et pourront être libérées aux vendeurs sur une période de trois ans suivant la date de clôture, sous réserve de certaines modalités et conditions, 88 428 actions de catégorie A seront libérées un an suivant la date de clôture, puis 324 235 et 324 236 actions de catégorie A seront respectivement libérées aux vendeurs deux ans et trois ans suivant la date de clôture. Les actions de catégorie A ne sont pas assorties de droits de vote tant qu'elles seront détenues en mains tierces, mais elles donnent droit à des dividendes.

La juste valeur initiale des obligations au titre du prix d'achat tient compte de plusieurs composantes calculées séparément selon une formule fondée sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA »), sous réserve de certains ajustements ou des honoraires de gestion, et assujetties à certains seuils tel qu'ils sont définis dans l'entente. Le montant maximum à payer si toutes les conditions sont respectées est de 57 125 \$ CA (44 000 \$ US).

La valeur actualisée des obligations au titre du prix d'achat prévues était estimée à 35 055 \$ CA (27 000 \$ US) à la clôture. Les obligations au titre du prix d'achat seront réglées en trésorerie ou en actions de catégorie A, à la discrétion de la Société, si certaines modalités et conditions sont remplies.

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a finalisé la comptabilisation de cette acquisition. En novembre 2018, le montant net du fonds de roulement et des autres ajustements après la clôture ont été finalisés, ce qui a donné lieu à la libération et à l'annulation de 12 702 actions de catégorie A (note 16), lesquelles étaient détenues en mains tierces pour le compte du vendeur.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions (suite)

Clearwater Capital Partners, LLC (suite)

Le prix d'achat final a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	2 698
Autres actifs courants	2 058
Immobilisations corporelles	124
Investissement dans des sociétés affiliées	409
Autres actifs	26
Immobilisations incorporelles	16 878
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	46 114
Créditeurs et charges à payer	(13 968)
	54 339

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	15 579
Capital social	11 685
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	35 055
Ajustement du prix d'achat	(7 980)
	54 339

Le goodwill est attribuable à une équipe d'expérience détenant d'excellentes connaissances en services-conseils en placement, en gestion de placement et en services connexes, ainsi qu'au potentiel de développement des affaires en Asie. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises auprès de Clearwater qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles incluent des contrats de gestion d'actifs évalués à 16 878 \$ CA (13 000 \$ US).

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 3 598 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans les frais d'acquisition des états consolidés du résultat net.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	\$
Honoraires de gestion	7 565
Résultat net	(1 338)

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions (suite)

Clearwater Capital Partners, LLC (suite)

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les montants consolidés des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	489 857
Résultat net	(6 063)

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des périodes futures.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, l'élimination des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les incidences fiscales connexes.

CGOV Asset Management

Le 31 mai 2018, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs, et a repris certains passifs de CGOV Asset Management (« CGOV »), société de placement située en Ontario qui vise essentiellement des investisseurs institutionnels et fortunés. Avec une clientèle présente en Ontario et dans l'ouest du Canada, la transaction permet à Fiera Capital d'affirmer sa position concurrentielle dans le secteur de la clientèle fortunée partout au Canada.

À la date de clôture, la contrepartie totale de 112 285 \$ incluait un montant en trésorerie de 48 200 \$ payée au vendeur, l'émission d'actions de catégorie A dont la juste valeur est de 55 136 \$, des obligations au titre du prix d'achat qui seront réglées en actions de catégorie A dont la juste valeur est de 5 501 \$, sous réserve de certaines modalités et conditions ainsi qu'un montant initial de 3 448 \$ au titre d'un ajustement du fonds de roulement qui a été réglé en trésorerie au cours du trimestre clos en septembre 2018. À la clôture, 5 541 561 actions de catégorie A ont été émises à la juste valeur de 66 166 \$, établie selon le cours des actions à la date de clôture.

Du nombre total d'actions de catégorie A émises, 4 617 783 sont détenues en mains tierces et pourront être libérées au vendeur sur une période de cinq ans suivant la date de clôture, sous réserve de certaines modalités et conditions, 419 064 actions de catégorie A seront libérées au 18^e mois suivant la date de clôture, puis 2 519 231, 839 744 et 839 744 actions de catégorie A seront respectivement libérées au vendeur trois ans, quatre ans et cinq ans suivant la date de clôture. Ces actions détenues en mains tierces donnent droit à des dividendes.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions (suite)

CGOV Asset Management (suite)

Le solde de 923 778 actions de catégorie A émises au vendeur et détenues en mains tierces pour une contrepartie conditionnelle seront libérées au vendeur après une période conditionnelle de conservation de cinq ans par la Société suivant la date de clôture, à condition qu'à la fin d'une période de quatre ans suivant la date de clôture, au moins 80 % des actifs institutionnels gérés par CGOV à la date de signature de la convention d'achat des actifs soient conservés par la Société. Les actions de catégorie A pouvant être émises conditionnellement et dont la juste valeur est de 5 501 \$ sont prises en compte dans le montant initial de la contrepartie du prix de l'acquisition et sont comptabilisées comme des actions devant être émises progressivement dans les états consolidés des variations des capitaux propres. Cette valeur correspond à 50 % de la valeur totale des actions pouvant être émises conditionnellement détenues en mains tierces et elle est fondée sur les meilleures estimations de la Société compte tenu du respect des modalités de rendement. Ces actions détenues en mains tierces donnent droit à des dividendes.

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition et le prix d'achat a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a finalisé la comptabilisation de cette acquisition et a révisé certaines hypothèses portant sur l'évaluation et a ajusté la répartition du prix d'achat en réduisant les immobilisations incorporelles d'un montant de 4 000 \$ et en réduisant le passif d'impôt sur le résultat différé de 1 060 \$, le goodwill étant augmenté d'un montant net correspondant de 2 940 \$.

Le prix d'achat final a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Débiteurs	3 380
Charges payées d'avance et autres actifs	268
Immobilisations corporelles	69
Immobilisations incorporelles	63 000
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	49 492
Impôt sur le résultat différé	(3 924)
	112 285

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	48 200
Capital social	55 136
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	5 501
Ajustement du prix d'achat	3 448
	112 285

Le goodwill est imputable aux synergies qui devraient résulter du regroupement des activités d'exploitation de la Société. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises de CGOV qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles comportent des relations clients évaluées à 60 000 \$ et des ententes de non-concurrence évaluées à 3 000 \$.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions (suite)

CGOV Asset Management (suite)

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 1 897 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers, des frais de conformité ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans les frais d'acquisition de l'état consolidé du résultat net.

La Société a financé la partie en trésorerie du prix d'achat à l'aide de sa facilité de crédit renouvelable (note 14).

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	\$
Honoraires de gestion	12 802
Résultat net	2 024

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les montants consolidés des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	494 829
Résultat net	258

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des périodes futures.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, l'élimination des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les incidences fiscales connexes.

City National Rochdale (« CNR »)

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a conclu une entente visant l'acquisition d'un contrat de gestion relatif au Fonds commun Marchés Émergents de City National Rochdale (le « Fonds CNR »), un fonds commun de placement qui investit surtout dans les marchés asiatiques émergents et développés. La transaction concorde avec la stratégie de croissance de la gestion de portefeuille mondiale de la Société et offre l'occasion d'avoir une présence complémentaire dans les stratégies de marchés émergents.

Le 4 juin 2018, le Fonds CNR a fait l'objet d'une réorganisation et la totalité de son actif net a été transférée à un nouveau fonds Fiera. Le fonds Fiera a des objectifs et des stratégies de placement similaires et est géré par l'équipe de gestion de portefeuille de la Société.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions (suite)

City National Rochdale (« CNR ») (suite)

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a versé une contrepartie initiale de 15 466 \$ CA (12 000 \$ US) en trésorerie. Ce montant a été comptabilisé comme un contrat d'actifs sous gestion visant des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. La contrepartie éventuelle additionnelle se rapporte aux produits réalisés du fonds et comporte un montant pouvant s'élever jusqu'à 15 466 \$ CA (12 000 \$ US) payable en cinq ans et des versements éventuels additionnels payables sur la durée de l'entente de dix ans.

Les versements éventuels faits par la Société à CNR sont comptabilisés en tant qu'obligations au titre du prix d'achat et représentent un arrangement financier aux termes duquel la Société paie des honoraires de gestion et des frais de service au vendeur relativement à certains clients admissibles sur des périodes de cinq ans et de dix ans. Les versements éventuels seront faits au vendeur en fonction du montant des actifs provenant du vendeur dans le Fonds CNR et de la note attribuée par Morningstar® au Fonds CNR.

La valeur initiale actualisée des versements de la contrepartie éventuelle prévue qui devrait être payée au vendeur a été estimée à 60 574 \$ CA (47 000 \$ US) au 1^{er} décembre 2017 et à 60 597 \$ CA (48 304 \$ US) au 31 décembre 2017. Le montant a été comptabilisé à titre de contrat de gestion – actif incorporel à durée de vie indéterminée et un instrument financier correspondant a été comptabilisé au passif comme obligations au titre du prix d'achat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une charge de 18 307 \$ CA (14 121 \$ US) (1 665 \$ CA (1 304 \$ US) pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 31 décembre 2017), dans la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat.

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 1 144 \$ CA (896 \$ US), qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles ».

Gestion de portefeuille Natcan inc. (« Natcan »)

Le 1^{er} octobre 2018, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan, la Société a payé une contrepartie en trésorerie de 8 500 \$ en règlement d'une obligation au titre du prix d'achat.

Samson Capital Advisors LLC (« Samson »)

La contrepartie du prix de l'acquisition de Samson en 2015 incluait un montant initial allant jusqu'à 4 175 \$ US à payer sur une période de trois ans si certains objectifs sont atteints. Le deuxième objectif a été atteint et la Société a payé un montant de 1 391 \$ US (1 775 \$ CA) le 6 avril 2018.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

5. Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comptabilisé les coûts suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Provisions de restructuration au titre des indemnités de départ	3 627	6 893
Autres coûts de restructuration	783	444
Coûts d'intégration et autres coûts	3 176	7 813
	7 586	15 150

Les coûts de restructuration sont principalement composés des coûts liés aux indemnités de départ dues aux réorganisations corporatives résultant des regroupements d'entreprises et d'autres transactions ou de l'évolution normale des affaires. Les variations des provisions de restructuration au titre des charges liées aux indemnités de départ au cours des exercices clos le 31 décembre 2018 et 2017 ont été les suivantes :

	Indemnités de départ
	\$
Solde au 31 décembre 2016	2 594
Ajouts durant l'exercice	6 893
Montant payé durant l'exercice	(3 499)
Solde au 31 décembre 2017	5 988
Ajouts durant l'exercice	3 627
Montant payé durant l'exercice	(6 611)
Solde au 31 décembre 2018	3 004

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Provision pour indemnités de départ	\$	\$
Tranche courante	2 289	5 273
Tranche non courante	715	715
Total	3 004	5 988

Coûts d'intégration et autres coûts

Les coûts d'intégration sont composés principalement d'honoraires professionnels, de coûts liés à la relocation et aux contrats de location, et d'autres charges engagées en raison de l'intégration des entreprises récemment acquises. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'une des filiales de la Société a comptabilisé une charge de 3 464 \$ découlant d'une erreur de négociation (néant en 2018).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Placements

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales aux 31 décembre 2018 et 2017. Les filiales en exploitation et leurs activités principales sont présentées dans le tableau ci-dessous. À moins d'indication contraire, leur capital social est composé d'actions ordinaires détenues directement ou indirectement par la Société.

Désignation	Pourcentage de participation attribuable à la Société				Activités principales
	Directe		Indirecte		
	2018	2017	2018	2017	
Fiera Capital (Asia) Inc. ¹⁾	100 %	–	–	–	Société de portefeuille
Clearwater Capital Partners, LLC ¹⁾	–	–	100 %	–	Société de portefeuille
Clearwater Capital Partners Holding, Ltd. ¹⁾	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Capital Partners Singapore Pte Ltd. ¹⁾	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Capital Partners Hong Kong Limited ¹⁾	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Capital Partners, L.P. ¹⁾	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Investment Advisors India Private Limited ¹⁾	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Fiera Immobilier Limitée	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Properties (Europe) Limited ²⁾	–	–	100 %	–	Société de portefeuille
Fiera Properties Debt Strategies Ltd.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Roycom Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera US Holding Inc.	100 %	100 %	–	–	Société de portefeuille
Bel Air Investment Advisors LLC	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Bel Air Management LLC	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Bel Air Securities LLC	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital (Asia) Limited (anciennement, City National Rochdale Asia Limited)	–	–	100 %	100 %	Autre
Global Diversified Lending GP LLC (anciennement, GDLF GP (Canada) Inc.) ³⁾	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Wilkinson Global Asset Management LLC ⁴⁾	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Gestion Fiera Capital S.a.r.l.	–	–	100 %	100 %	Autre
Fiera Capital (Europe) Limited	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Capital (UK) Limited	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital (IOM) Limited	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital (Services) Limited (anciennement, Charlemagne Capital (Services) Limited)	–	–	100 %	100 %	Autre
Charlemagne Capital (Investments) Limited	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fonds Fiera Capital Inc. ⁵⁾	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Financement Privé inc.	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Placements (suite)

Désignation	Pourcentage de participation attribuable à la Société				Activités principales
	Directe		Indirecte		
	2018	2017	2018	2017	
Commandité Fonds de démarrage Centria Capital inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds d'Investissement immobilier Fiera FP I inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds d'Investissement immobilier Fiera FP II inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Mezzanine Fiera FP inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Fiera FP inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Immobilier Fiera FP inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds Centria Capital inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Infrastructure Inc.	75 %	75 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Infrastructure UK Ltd ⁶⁾	–	–	100 %	–	Société de portefeuille
Commandité Fiera Infra Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Aquila GP Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Partenaires Fiera Comox Inc. ⁷⁾	60,4 %	65 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Comox US Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs

¹⁾ Fiera Capital (Asia) Inc. a été constituée en filiale en propriété exclusive le 4 juillet 2018, et elle a acquis Clearwater Capital Partners, LLP et ses filiales en propriété exclusive le 9 août 2018. Les regroupements d'entreprises sont décrits à la note 4.

²⁾ En décembre 2018, la Société a constitué en société une filiale entièrement détenue, Fiera Properties (Europe) Limited.

³⁾ En juillet 2018, la filiale entièrement détenue de la Société, GDLF FP (Canada) Inc., a changé sa dénomination sociale pour Global Diversified Lending GP LLC.

⁴⁾ En août 2018, la Société a acquis Wilkinson Global Asset Management LLC, une filiale entièrement détenue.

⁵⁾ Le 22 février 2019, la Société a vendu sa participation dans Fonds Fiera Capital Inc. (note 4).

⁶⁾ En février 2018, la Société a constitué Fiera Infrastructure UK Ltd, une filiale entièrement détenue.

⁷⁾ En avril 2018, la filiale de la Société, Partenaires Fiera Comox Inc., a émis des actions et en conséquence, la participation de la Société dans Partenaires Fiera Comox Inc. est passée de 65,0 % à 60,4 %.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Entités structurées

Entités structurées non consolidées

La Société gère plusieurs fonds de placement qui sont des entités structurées non consolidées. Ces fonds de placement sont des sociétés d'investissement à capital variable et à capital fixe, des fonds communs de placement, des sociétés en commandite, des fonds en gestion commune ou d'autres entités de placement qui investissent dans une variété d'actifs. Les mandats séparés qui sont gérés pour le compte de clients et de fiducies de placement ne sont pas considérés comme des entités structurées. Les entités structurées sont en général financées par l'émission de parts ou d'actions aux investisseurs, même si certains fonds, essentiellement des fonds immobiliers, des fonds d'infrastructure et des fonds de capital-investissement, ont également le droit de recueillir du financement par l'intermédiaire d'emprunts auprès de tiers. La Société ne fournit pas de garantie pour le remboursement de ces emprunts détenus par ces entités et elle n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

La Société génère des produits au moyen des honoraires de gestion et des autres revenus grâce à la prestation de services de gestion et de services connexes à ces fonds de placement. Les honoraires de gestion de ces fonds de placement sont calculés en fonction des actifs sous gestion ou des capitaux engagés. Les fonds de placement sont sujets au risque de marché découlant des incertitudes à l'égard de la valeur future des actifs qu'ils détiennent. Les risques de marché sont présentés à la note 11 – Instruments financiers.

Le tableau qui suit résume la valeur comptable des participations de la Société dans les entités structurées non consolidées comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière et les actifs sous gestion des entités structurées non consolidées aux 31 décembre 2018 et 2017. L'exposition maximale de la Société au risque de perte correspond à la valeur comptable des fonds de placement détenus ainsi qu'à la perte d'honoraires futurs.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Participation de la Société dans les fonds de placement	4 494	5 101
Actifs sous gestion des entités structurées non consolidées	34,0 milliards	30,0 milliards

Entités structurées consolidées

Placement dans des fonds gérés

À titre de gestionnaire du Fonds, la Société peut diriger les activités des fonds dont elle a la gestion par son engagement dans le processus de prise de décision. Le fonds est consolidé lorsque la Société est aussi exposée aux rendements variables en tant que détenteur principal des parts et qu'elle est réputée contrôler le fonds.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Entités structurées (suite)

Les actifs et passifs des fonds contrôlés par la Société au 31 décembre 2018 sont présentés ci-après :

	31 décembre 2018
	\$
Actifs	
Placement dans un fonds de placement à court terme	2 249
Placement privé en actions	22 536
Contrats de change à terme à la juste valeur	4
Trésorerie	9
Total des actifs	24 798
Passifs	
Contrats de change à terme à la juste valeur	784
Charges à payer	21
Total des passifs	805
Actif net attribuable aux porteurs de parts remboursables	23 993

Depuis que la Société s'est engagée à planifier la commercialisation des fonds et de disposer de sa participation directe à l'intérieur d'un an, les parts détenues sont disponibles pour vente immédiate, et la direction cherche activement de nouveaux investisseurs. La Société a classé l'actif net des fonds comme actifs détenus en vue de la vente dans l'état consolidé de la situation financière.

Les parts remboursables du Fonds qui sont détenues par d'autres porteurs de parts est présentée comme un passif au titre des parts remboursables dans l'état consolidé de la situation financière, étant donné que les parts sont rachetables au gré des porteurs.

Placements de fonds et transferts entre les différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur

Le placement privé en actions est classé au niveau 3 (décrit à la note 11) et tous les autres placements, la trésorerie et les dérivés sont classés au niveau 2 (note 11). Pour la période à partir de laquelle la Société consolide les fonds et au 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à un autre.

Niveau 3

Les évaluations de la juste valeur des placements de niveau 3 découlent des techniques d'évaluation. La substitution d'une ou de plusieurs données des techniques d'évaluation par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles ne devrait pas entraîner de changements importants pour la juste valeur de ces placements. La juste valeur du placement privé en actions a été déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et en comparant la juste valeur à des transactions récentes. Les données d'entrée non observables importantes dans la méthode des flux de trésorerie actualisés incluent les flux de trésorerie attendus et les taux d'actualisation ajustés au titre du risque.

La Société ne détenait aucune participation dans des entités structurées consolidées au 31 décembre 2017.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

8. Débiteurs

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Comptes clients	120 980	107 839
Comptes clients – sociétés liées à des actionnaires	15 006	12 720
Comptes clients – parties liées	8 824	2 909
Autres	3 649	4 930
	148 459	128 398

Ce qui suit indique l'âge des débiteurs.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Comptes clients		
Courants	113 359	104 322
Entre 61 et 119 jours	5 256	2 192
Plus de 120 jours	2 365	1 325
Total des comptes clients	120 980	107 839
Sociétés liées à des actionnaires et parties liées		
Courants	23 811	14 144
Entre 61 et 119 jours	10	4
Plus de 120 jours	9	1 481
Total des sociétés liées à des actionnaires et parties liées	23 830	15 629
Autres	3 649	4 930
	148 459	128 398

Au 31 décembre 2018, une provision pour pertes de crédit attendues de 119 \$ (19 \$ en 2017) était inscrite.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill	À durée de vie indéterminée	À durée de vie déterminée			Total	
		Contrats de gestion d'actifs	Contrats de gestion d'actifs	Relations clients		Autres
\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017						
Valeur comptable d'ouverture	541 030	9 125	83 593	348 677	17 365	458 760
Ajouts	–	–	–	2 211	2 203	4 414
Ajouts – développé à l'interne	–	–	–	–	1	1
Regroupements d'entreprises	(3 995)	77 184	(17 322)	–	–	59 862
Dispositions	–	–	–	–	(1 371)	(1 371)
Amortissement pour l'exercice	–	–	(10 659)	(25 498)	(4 953)	(41 110)
Écarts de conversion	(13 150)	(2 240)	(1 703)	(13 558)	(774)	(18 275)
Valeur comptable de clôture	523 885	84 069	53 909	311 832	12 471	462 281
Solde au 31 décembre 2017						
Coût	514 847	85 732	105 666	394 357	25 611	611 366
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	–	(50 939)	(91 889)	(13 593)	(156 421)
Écarts de conversion	10 956	(1 663)	(818)	9 364	453	7 336
Valeur comptable de clôture	523 885	84 069	53 909	311 832	12 471	462 281
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018						
Valeur comptable d'ouverture	523 885	84 069	53 909	311 832	12 471	462 281
Ajouts	–	–	–	3 902	946	4 848
Ajouts – développé à l'interne	–	–	–	–	6 578	6 578
Reclassement vers les actifs détenus en vue de la vente	(6 367)	(5 280)	–	–	–	(5 280)
Regroupements d'entreprises	95 606	513	16 878	60 000	3 009	80 400
Dispositions	–	–	–	–	(26)	(26)
Amortissement pour l'exercice	–	–	(20 271)	(19 191)	(5 351)	(44 813)
Écarts de conversion	18 575	6 841	2 272	15 380	581	25 074
Valeur comptable de clôture	631 699	86 143	52 788	371 923	18 208	529 062
Solde au 31 décembre 2018						
Coût	604 086	80 965	122 544	458 259	35 856	697 624
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	–	(71 210)	(111 080)	(18 682)	(200 972)
Écarts de conversion	29 531	5 178	1 454	24 744	1 034	32 410
Valeur comptable de clôture	631 699	86 143	52 788	371 923	18 208	529 062

Décomptabilisation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a décomptabilisé d'autres immobilisations incorporelles ayant un coût de 288 \$ (1 897 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 262 \$ (526 \$ en 2017) pour un produit de néant (un produit de 1 000 \$ en 2017). La Société a comptabilisé une perte sur disposition d'immobilisations incorporelles de 26 \$ (perte de 371 \$ en 2017) dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a engagé des coûts liés à de nouveaux logiciels développés à l'interne. Les coûts qui ont été inscrits à l'actif sont présentés comme des ajouts – développé à l'interne.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

9. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Tests de dépréciation du goodwill

Au cours des quatrièmes trimestres de 2018 et de 2017, dans le cadre de ses tests de dépréciation annuels, la Société a conclu son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs. Aux fins du test de dépréciation du goodwill, le secteur d'exploitation représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la Société.

Le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction selon le secteur d'exploitation de la Société, soit la gestion d'actifs. Lors des tests de dépréciation du goodwill aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comparé le total de la valeur recouvrable du secteur d'exploitation à sa valeur comptable. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité selon des budgets et des prévisions des flux de trésorerie de cinq ans qu'ont approuvés la direction et le conseil d'administration, lesquels se sont appuyés sur les données de marché observables, le cas échéant. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire de cinq ans, les flux de trésorerie ont été établis à l'aide d'un taux de croissance attendu à long terme. Les hypothèses clés incluaient les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	11,0	11,0
Taux d'actualisation	11,0	11,0

Des changements raisonnables dans les hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable du goodwill tombe sous sa valeur comptable.

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Lors des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comparé la valeur recouvrable totale des actifs à leur valeur comptable respective. Les hypothèses clés incluaient les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	2,5	2,5
Taux d'actualisation	11,0	11,0

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité à l'aide des budgets et des prévisions de flux de trésorerie sur cinq ans, d'une durée indéterminée, qu'ont approuvées la direction et le conseil d'administration, lesquels se sont appuyés sur les données d'entrée de marché observables, le cas échéant. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire de cinq ans, les flux de trésorerie ont été établis à l'aide d'un taux de croissance attendu à long terme de 2,5 %. Le taux d'actualisation est appliqué aux projections quinquennales des flux de trésorerie avant impôt et calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Des changements raisonnables aux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée tombe sous leur valeur comptable.

À la suite des tests de dépréciation, la Société a conclu que la valeur recouvrable dépassait leur valeur comptable et, par conséquent, il n'y a eu aucune perte de valeur.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

10. Immobilisations corporelles

	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017				
Valeur comptable d'ouverture	3 859	2 010	12 529	18 398
Ajouts	731	1 565	1 198	3 494
Dispositions	(295)	(25)	(269)	(589)
Amortissement	(914)	(966)	(1 937)	(3 817)
Écarts de conversion	(198)	(55)	(661)	(914)
Valeur comptable de clôture	3 183	2 529	10 860	16 572
Solde au 31 décembre 2017				
Coût	7 479	5 580	17 994	31 053
Amortissement cumulé	(4 170)	(3 087)	(6 512)	(13 769)
Écarts de conversion	(126)	36	(622)	(712)
Valeur comptable de clôture	3 183	2 529	10 860	16 572
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018				
Valeur comptable d'ouverture	3 183	2 529	10 860	16 572
Ajouts	372	1 180	1 405	2 957
Regroupements d'entreprises	147	93	8	248
Dispositions	(45)	(11)	–	(56)
Amortissement	(931)	(1 325)	(1 979)	(4 235)
Écarts de conversion	191	108	714	1 013
Valeur comptable de clôture	2 917	2 574	11 008	16 499
Solde au 31 décembre 2018				
Coût	7 937	6 770	19 295	34 002
Amortissement cumulé	(5 085)	(4 340)	(8 379)	(17 804)
Écarts de conversion	65	144	92	301
Valeur comptable de clôture	2 917	2 574	11 008	16 499

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a décomptabilisé du mobilier et matériel de bureau comportant un coût de 61 \$ (435 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 16 \$ (140 \$ en 2017), du matériel informatique comportant un coût de 83 \$ (62 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 72 \$ (37 \$ en 2017) ainsi que des améliorations locatives comportant un coût de 112 \$ (512 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 112 \$ (243 \$ en 2017), sans générer aucun produit (un produit total de 67 \$, dont une tranche de 15 \$ a été comptabilisée dans les débiteurs, en 2017). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une perte sur disposition d'immobilisations corporelles de 56 \$ dans les états consolidés du résultat net (522 \$ en 2017).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers, aux risques suivants : risque de marché, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2018 et 2017. L'information concernant les actifs détenus en vue de la vente de l'entité structurée consolidée (note 7) est exclue de la note concernant les instruments financiers.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société d'attirer et de conserver les clients, constitue le principal inducteur de performance de ses résultats continus.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont gérés.

L'appréciation ou la dépréciation de la juste valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux fonds de placement du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la juste valeur des actifs financiers détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds de placement et les titres à revenu fixe.

Les gestionnaires du portefeuille de la Société surveillent les risques liés au portefeuille dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Aux 31 décembre 2018 et 2017, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds de placement et d'autres titres. La juste valeur de ces placements était de 4 857 \$ au 31 décembre 2018 et de 5 408 \$ au 31 décembre 2017. Les fonds de placement comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser le résultat global de 486 \$ et de 541 \$, respectivement.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière, autres que les instruments financiers dérivés, représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et à la trésorerie soumise à des restrictions est limité parce que les contreparties en cause sont des banques commerciales ou des institutions financières auxquelles les agences de notation indépendantes ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction des pertes de crédit attendues, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Aucun client ne représentait plus de 10 % des débiteurs aux 31 décembre 2018 et 2017.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses débiteurs, de ses instruments financiers dérivés, de ses créditeurs et charges à payer, de ses obligations au titre du prix d'achat et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains, de Fiera Capital (Europe) et de Clearwater, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son exposition aux monnaies étrangères en appariant les positions d'actifs et de passifs. Plus particulièrement, elle procède à un appariement de sa dette à long terme en monnaie étrangère avec des actifs non courants libellés dans la même monnaie.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017 tenaient compte des montants suivants qui sont en dollars canadiens et qui ont trait à des actifs et passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains.

	2018	2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 954	17 721
Trésorerie soumise à des restrictions	869	793
Placements	3 516	4 116
Débiteurs	60 988	66 184
Instruments financiers dérivés	3 917	2 911
Créditeurs et charges à payer	(72 604)	(64 800)
Obligations au titre du prix d'achat	(114 950)	(63 848)
Dettes à long terme	(299 305)	(219 538)

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2018, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 568 \$ (1 846 \$ en 2017) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est partiellement couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit aux états consolidés de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociétés et qu'il est éliminé à la consolidation.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs venus à échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère assez de flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible aux termes de sa dette à long terme pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2018, les passifs financiers de la Société s'établissaient comme suit :

	Valeur comptable	Engagements contractuels liés aux flux de trésorerie						
		2019	2020	2021	2022	2023	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	144 059	144 059	–	–	–	–	–	144 059
Sommes dues à des parties liées	2 599	2 599	–	–	–	–	–	2 599
Dettes à long terme ¹⁾	423 724	388	531	–	422 805	–	–	423 724
Débtentures convertibles	79 008	–	–	–	–	86 250	–	86 250
Obligations au titre du prix d'achat	130 708	31 511	41 744	41 930	41 740	31 508	124 881	313 314
	780 098	178 557	42 275	41 930	464 545	117 758	124 881	969 946

¹⁾ Excluant les charges de financement différées de 2 197 \$ (note 14).

Juste valeur

Placements

Le coût et la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se chiffraient à 4 574 \$ et à 4 857 \$, respectivement, au 31 décembre 2018 (2 848 \$ et 2 933 \$, respectivement, au 31 décembre 2017). Une perte non réalisée de 623 \$ a été comptabilisée dans les autres revenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (profit de 1 237 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

Au 31 décembre 2017, le coût et la juste valeur des placements comptabilisés comme étant disponibles à la vente se chiffraient à 2 296 \$ et à 2 475 \$, respectivement. En raison de l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé ses titres de capitaux propres, classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39, à la juste valeur par le biais du résultat net et a reclassé un profit non réalisé de 161 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 18 \$) du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués (déficit).

Débtentures convertibles

Au 31 décembre 2018, les débtentures convertibles sont comptabilisées au coût amorti de 79 008 \$ (77 461 \$ au 31 décembre 2017). La juste valeur selon les cours du marché s'établissait à 87 544 \$ au 31 décembre 2018 (88 018 \$ au 31 décembre 2017).

Dettes à long terme

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de la Société sont composés de contrats de swap de devises et de swap de taux d'intérêt ainsi que de contrats de change à terme, qui sont présentés à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière.

La juste valeur des dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. Dans la mesure du possible, les techniques d'évaluation intègrent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et elles sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour l'évaluation du prix d'instruments financiers.

La Société détermine la juste valeur de ses contrats de change à terme en calculant la différence entre les cours de change à terme à la date d'évaluation et le prix à terme contractuel pour la durée résiduelle du contrat. La Société détermine la juste valeur de ses contrats de swap de taux d'intérêt et de devises au moyen de techniques d'évaluation.

Les profits nets (pertes nettes), la juste valeur et le montant notionnel des instruments dérivés pour la période restant jusqu'à l'échéance se présentent comme suit :

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018				
		Juste valeur		Montant notionnel : pour la période restant jusqu'à l'échéance		
		Actif	(Passif)	Moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme						
a) Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction	(5 294)	–	(1 672)	45 374	–	–
b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction	4 700	1 083	–	80 000	–	–
Contrats de swap de taux d'intérêt						
c) Contrats de swap – détenus à des fins de transaction	(1 770)	860	(1 560)	–	190 000	–
d) Contrats de swap – couvertures des flux de trésorerie	–	4 506	–	–	230 550	–

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2017				
		Juste valeur		Montant notionnel : pour la période restant jusqu'à l'échéance		
		Actif	(Passif)	Moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme						
a) Contrats de change à terme						
– détenus à des fins de transaction	2 408	497	–	51 875	–	–
b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction	(7 950)	–	–	–	–	–
Contrats de swap de taux d'intérêt						
c) Contrats de swap – détenus à des fins de transaction	3 463	1 070	–	–	30 000	–
d) Contrats de swap – couvertures de flux de trésorerie	–	2 414	–	–	212 011	–

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs courants liés à des instruments financiers dérivés ¹⁾	1 083	497
Actifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	5 366	3 484
Passifs courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 672)	–
Passifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 560)	–

¹⁾ Inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les états consolidés de la situation financière.

a) Contrats de change à terme

Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction

Société

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains.

En décembre 2016, la Société a conclu une série de contrats de change à terme à taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change de l'exercice clos le 31 décembre 2017 visant les produits estimés libellés en dollars américains. En août 2017, une série de contrats de change à terme à un taux moyen, qui sont venus à échéance l'un après l'autre sur une base mensuelle jusqu'en décembre 2017, ont été convertis en contrats de change à terme à taux de change au comptant de fin de mois. Depuis août 2017, la Société conclut des contrats de change à terme mensuels à taux de change au comptant de fin de mois comportant différentes périodes restantes jusqu'à l'échéance afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés futurs libellés en dollars américains pour une période allant jusqu'à douze mois.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur à la date où les contrats sont conclus et font ensuite l'objet d'une nouvelle évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net selon la nature de l'élément couvert et donc, dans les autres revenus.

La Société a inscrit une perte de 4 673 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (un profit de 2 148 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017) et a versé 2 939 \$ à titre de règlement de contrats venus à échéance au cours de l'exercice (a reçu 1 974 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017). La juste valeur des contrats de change à terme correspondait à un passif de 1 237 \$ au 31 décembre 2018 (497 \$ à titre d'actif au 31 décembre 2017).

Filiales

Une des filiales de la Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en euros et en livres sterling. La filiale a respectivement comptabilisé une perte de 621 \$ et un profit de 260 \$ au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un total de 186 \$ a été payé en guise de règlement de ces contrats. Au 31 décembre 2018, la juste valeur de ces contrats correspondait à un passif de 435 \$ (néant au 31 décembre 2017).

b) Swaps de devises – détenus à des fins de transaction

Selon les modalités de la facilité renouvelable de la Société (note 14), la Société peut emprunter, soit en dollars américains à un taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou à un taux basé sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %, soit en dollars canadiens au taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %. Afin de bénéficier des économies d'intérêts, la Société a créé efficacement, au 31 décembre 2018, un équivalent synthétique à une facilité renouvelable en dollars canadiens au CDOR majoré de 1,57 % sur 80 000 \$ CA (néant au 31 décembre 2017) en empruntant sur la facilité renouvelable en dollars américains, l'équivalent de 80 000 \$ CA (59 400 \$ US) (néant au 31 décembre 2017) au TIOL majoré de 2,25 % et en l'échangeant en taux CDOR majoré de 1,57 % au moyen d'un swap de devises de un mois. Le contrat a été conclu le 31 décembre 2018 et vient à échéance le 31 janvier 2019.

L'objectif de cette stratégie était de permettre des économies de coûts sans risque de change puisque les modalités du financement au TIOL des États-Unis et du swap de devises correspondent exactement (notionnel en dollars américains, TIOL, dates de transaction et d'échéance). Les pertes (profits) sur les swaps de devises sont contrebalancés par des profits (pertes) équivalent(e)s à la conversion de la partie de la couverture économique, libellée en dollars américains, de la facilité renouvelable en raison des modalités financières qui sont exactement les mêmes.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

c) Swaps de taux d'intérêt – détenus à des fins de transaction

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de gérer l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité de crédit libellée en dollars canadiens.

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial dégressif de 108 000 \$ CA. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,835 %. Les intérêts étaient réglés mensuellement. Le swap de taux d'intérêt est venu à échéance le 3 avril 2017 et un montant de 74 \$ a été payé en guise de règlement de ce contrat.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt libellé en dollars américains comportant, à l'origine, un notionnel initial dégressif de 100 000 \$ CA et venant à échéance le 31 mai 2022. Au 31 décembre 2018, le notionnel s'établissait à 30 000 \$ CA (30 000 \$ CA en 2017). Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,335 %. En décembre 2017, la Société a reçu un montant de 2 188 \$ à titre de profit cristallisé, lorsque le notionnel du contrat a diminué, passant de 100 000 \$ CA à 30 000 \$ CA. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En mars 2018, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt comportant des notionnels initiaux de 10 000 \$ CA et 40 000 \$ CA et venant à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,350 % (sur le contrat comportant un notionnel de 10 000 \$ CA) et de 2,358 % (sur le contrat comportant un notionnel de 40 000 \$ CA). Les intérêts sont réglés mensuellement.

En mai 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 47 000 \$ CA venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,430 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En septembre 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 18 000 \$ CA venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,530 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En octobre 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 45 000 \$ CA venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,703 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net avec les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé une perte de 1 770 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (un profit de 3 463 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt correspond à un actif de 860 \$ et à un passif de 1 560 \$ au 31 décembre 2018 (1 070 \$ à titre d'actif au 31 décembre 2017).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

d) Swaps de taux d'intérêt – couvertures de flux de trésorerie

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt libellé en dollars américains afin de gérer l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité de crédit (note 14) libellée en dollars américains.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt comportant des notionnels initiaux de 125 000 \$ US et 44 000 \$ US, respectivement, venant à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOI à un mois pour un taux fixe de 1,84 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Le 31 mai 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 11 000 \$ US venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOI à un mois pour un taux fixe de 2,655 %. Les intérêts sont réglés mensuellement. Ce contrat a pris fin en novembre 2018 et un montant de 162 \$ a été reçu en guise de règlement. Le profit réalisé a été reclassé depuis les autres éléments du résultat global vers les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières dans l'état consolidé du résultat net.

Ces contrats sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondent aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul est porté dans une réserve de couverture. La Société a comptabilisé un profit de 1 833 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 259 \$) dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 [un profit de 2 094 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 320 \$) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017].

La partie inefficace des variations de la juste valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net à l'état consolidé du résultat net. Il n'y a pas eu de partie inefficace liée aux contrats au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie correspond à un actif de 4 506 \$ au 31 décembre 2018 (un actif de 2 414 \$ au 31 décembre 2017).

La Société demeure exposée aux fluctuations du taux de base des États-Unis ou du TIOI sur l'écart entre la facilité de crédit libellée en dollars américains et les notionnels des contrats de swap de taux d'intérêt en dollars américains. Les prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit totalisaient 219 400 \$ US au 31 décembre 2018 (50 000 \$ US sur la facilité de crédit renouvelable et 125 000 \$ US sur la facilité de crédit à terme au 31 décembre 2017, selon l'ancienne entente de crédit).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

e) Option d'achat

Le 1^{er} décembre 2018, Fiera Capital Inc. (« FCI »), filiale entièrement détenue de la Société, a conclu une entente avec Wilkinson Global Capital Partners LLC (les « associés ») dans le cadre de laquelle les associés ont le droit, mais non l'obligation, d'acquérir au minimum la totalité des participations de la Société dans WGAM, une filiale entièrement détenue de la Société qui s'occupe de la gestion des ententes de conseil en placement pour des comptes clients spécifiques. L'option d'achat peut être exercée en tout temps au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 (date de début de l'achat) au 1^{er} janvier 2023 (date d'expiration de l'option d'achat) ou à une date avant l'échéance fixée par FCI. Si les associés n'exercent pas l'option d'achat avant la date d'expiration de l'achat ou dans les 30 jours suivant la date de l'avis, l'option d'achat viendra à expiration. Le prix d'exercice de l'option d'achat est établi pour représenter la juste valeur de WGAM. Étant donné que le prix de l'option d'achat est fondé sur la juste valeur estimée des activités de WGAM et qu'elle ne peut être exercée au 31 décembre 2018, cet instrument financier dérivé n'a pas d'incidence financière sur les états financiers consolidés de la Société.

Instruments financiers par catégories :

	Au 31 décembre 2018 – classement selon l'IFRS 9		
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 466	–	52 466
Trésorerie soumise à des restrictions	1 012	–	1 012
Placements	–	4 857	4 857
Débiteurs	148 459	–	148 459
Créance à long terme ¹⁾	22	–	22
Instruments financiers dérivés ²⁾	–	6 449	6 449
Total	201 959	11 306	213 265
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	144 059	–	144 059
Obligations au titre du prix d'achat	–	130 708	130 708
Instruments financiers dérivés	–	3 232	3 232
Sommes dues à des parties liées	2 599	–	2 599
Dépôts-clients ³⁾	388	–	388
Dettes à long terme	421 527	–	421 527
Déventures convertibles	79 008	–	79 008
Total	647 581	133 940	781 521

¹⁾ Présentée dans les frais différés et autres des états consolidés de la situation financière.

²⁾ Inclut un montant de 1 083 \$ présenté dans les charges payées d'avance et autres actifs des états consolidés de la situation financière.

³⁾ Présentés dans les dépôts-clients et produits différés des états consolidés de la situation financière.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

	Au 31 décembre 2017 — classement selon l'IAS 39				
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 079	–	–	–	41 079
Trésorerie soumise à des restrictions	930	–	–	–	930
Placements	–	2 475	2 933	–	5 408
Débiteurs	128 398	–	–	–	128 398
Créance à long terme ¹⁾	69	–	–	–	69
Instruments financiers dérivés ²⁾	–	–	3 981	–	3 981
Total	170 476	2 475	6 914	–	179 865
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	114 008	114 008
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	89 136	–	89 136
Sommes dues à des parties liées	–	–	–	1 241	1 241
Dépôts-clients ³⁾	–	–	–	155	155
Dette à long terme	–	–	–	293 771	293 771
Débiteures convertibles	–	–	–	77 461	77 461
Total	–	–	89 136	486 636	575 772

¹⁾ Présentée dans les frais différés et autres des états consolidés de la situation financière.

²⁾ Inclut un montant de 497 \$ présenté dans les charges payées d'avance et autres actifs des états consolidés de la situation financière.

³⁾ Présentés dans les dépôts-clients et produits différés des états consolidés de la situation financière.

Hiérarchie des justes valeurs

Les actifs et les passifs financiers qui sont inscrits dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui repose sur l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (soit des données non observables).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Au 31 décembre 2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements	–	4 853	4	4 857
Instruments financiers dérivés	–	6 449	–	6 449
Total des actifs financiers	–	11 302	4	11 306
Passifs financiers				
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	130 708	130 708
Instruments financiers dérivés	–	3 232	–	3 232
Total des passifs financiers	–	3 232	130 708	133 940

	Au 31 décembre 2017			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements	–	5 397	11	5 408
Instruments financiers dérivés	–	3 981	–	3 981
Total des actifs financiers	–	9 378	11	9 389
Passifs financiers				
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	89 136	89 136
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–
Total des passifs financiers	–	–	89 136	89 136

Niveau 3

La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat est déterminée à l'aide d'une analyse des flux de trésorerie actualisés qui fait appel à l'utilisation de données d'entrée non observables comme les flux de trésorerie attendus et les taux d'actualisation ajustés au titre du risque. Les flux de trésorerie attendus sont estimés en fonction des modalités des accords contractuels, de la connaissance du secteur par la Société et de l'incidence possible de la conjoncture économique sur le secteur.

Les obligations au titre du prix d'achat sont des passifs financiers de niveau 3. La Société a utilisé des techniques d'évaluation pour comptabiliser la juste valeur des passifs à la date de clôture. La Société a analysé les caractéristiques du passif étant évalué, y compris les circonstances et l'information disponible à la date d'évaluation, et a choisi la technique d'évaluation la plus appropriée.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Obligation au titre du prix d'achat – CNR :

Un changement raisonnable dans des données d'entrée non observables n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat autre que pour le passif de City National Rochdale (« CNR »), lequel est présenté ci-après.

Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées par la Société pour évaluer les obligations au titre du prix d'achat de CNR sont dérivées des données d'entrée non observables ci-après et établies comme suit :

- Les facteurs de croissance annuelle des produits, comme le taux du marché et le taux des contributions nettes, sont estimés en fonction des données et des publications internes et externes, la conjoncture économique et les caractéristiques particulières du passif financier. Un facteur de croissance annuelle des produits plus élevé donnera lieu à une juste valeur plus élevée. Pour évaluer la juste valeur au 31 décembre 2018, la Société a utilisé des taux de 9 % et de 10 % pour le taux de croissance du marché et le taux des contributions nettes, respectivement.
- Le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque est établi en ajustant un taux sans risque pour refléter les risques particuliers liés au passif financier. Le taux d'actualisation correspond à la donnée d'entrée utilisée pour ramener les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. Un taux d'actualisation plus élevé donnerait lieu à une juste valeur plus faible. Pour évaluer la juste valeur au 31 décembre 2018, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 41 %.

La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour évaluer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés à CNR à titre de contrepartie éventuelle. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat de CNR au 31 décembre 2018 s'est établie à 74 118 \$ CA (54 331 \$ US) et à 60 574 \$ CA (47 000 \$ US) au 31 décembre 2017.

Les données d'entrée non observables importantes sont les facteurs de croissance annuelle des produits, la croissance de marché et les contributions nettes et le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque.

- Une variation de 350 points de base du taux de croissance du marché, une hausse ou une (baisse), entraînerait une augmentation (diminution) d'environ 5 390 \$ CA (4 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.
- Une variation de 300 points de base du taux des contributions nettes, une hausse ou une (baisse), entraînerait une augmentation (diminution) d'environ 2 690 \$ CA (2 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.
- Une variation de 200 points de base du taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, une hausse ou une (baisse), entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 2 690 \$ CA (2 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

En raison de la nature des données d'entrée non observables, il peut subsister une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3 et le recours à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. De plus, le lien entre le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque et les autres données d'entrée non observables n'est pas nécessairement une relation directe et différentes filiations pourraient raisonnablement s'appliquer. La Société a varié les données d'entrée non observables importantes comme le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, la croissance du marché et les contributions nettes, et elle a établi une fourchette raisonnable des justes valeurs qui pourrait donner lieu à une augmentation ou diminution de 8 080 \$ CA (6 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017).

Obligation au titre du prix d'achat – Clearwater

La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour évaluer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés aux vendeurs à titre de contrepartie éventuelle. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat de Clearwater s'est établie à 39 955 \$ CA (28 553 \$ US) au 31 décembre 2018 et à 35 055 \$ CA (27 000 \$ US) au 9 août 2018.

Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées par la Société pour évaluer les obligations au titre du prix d'achat de Clearwater sont dérivées des données d'entrée non observables fondées sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») prévu, les estimations de la direction à l'égard des produits tirés de ventes croisées et du taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le taux d'actualisation correspond à la donnée d'entrée utilisée pour ramener les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. La Société a utilisé un taux d'actualisation se situant entre 10 % et 15 %.

En raison de la nature des données d'entrée non observables, il peut subsister une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3 et le recours à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. De plus, le lien entre le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque et les autres données d'entrée non observables n'est pas nécessairement une relation directe et différentes filiations pourraient raisonnablement s'appliquer. La Société a varié les données d'entrée non observables importantes comme le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, les produits, le BAIIA et les prévisions de ventes croisées, et elle a établi une fourchette raisonnable des justes valeurs variant entre 35 470 \$ CA (26 000 \$ US) et 40 925 \$ CA (30 000 \$ US) pour la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat au 31 décembre 2018.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Instruments financiers (suite)

Rapprochement des évaluations de la juste valeur du niveau 3 :

	Placements	Obligations au titre du prix d'achat	Total
	\$	\$	\$
Juste valeur au 31 décembre 2016	9	(34 968)	(34 959)
Obligations au titre du prix d'achat additionnelles	–	(60 574)	(60 574)
Règlement des obligations au titre du prix d'achat	–	10 363	10 363
Réévaluation d'une obligation au titre du prix d'achat incluse dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	800	800
Total des profits réalisés et non réalisés inclus dans les autres revenus	2	–	2
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	(6 617)	(6 617)
Total des profits réalisés et non réalisés inclus dans les autres éléments du résultat global	–	1 860	1 860
Juste valeur au 31 décembre 2017	11	(89 136)	(89 125)

	Placements	Obligations au titre du prix d'achat	Total
	\$	\$	\$
Juste valeur au 31 décembre 2017	11	(89 136)	(89 125)
Obligations au titre du prix d'achat additionnelles	–	(38 503)	(38 503)
Règlement des obligations au titre du prix d'achat	–	29 191	29 191
Total des profits (des pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s inclus dans les autres revenus	(7)	–	(7)
Réévaluation d'une obligation au titre du prix d'achat incluse dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	(852)	(852)
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	(23 645)	(23 645)
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	–	(1 845)	(1 845)
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans les autres éléments du résultat global	–	(5 918)	(5 918)
Juste valeur au 31 décembre 2018	4	(130 708)	(130 704)

Aucun transfert d'un niveau à un autre n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

12. Crédoiteurs et charges à payer

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	36 298	29 555
Salaires et vacances à payer	8 522	4 583
Primes et commissions à payer	86 666	76 275
Passifs liés à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie	7 525	5 528
Impôt sur le résultat exigible (recouvrement)	3 403	(2 746)
Taxes de vente à payer	1 645	813
	144 059	114 008

13. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Impôt exigible	14 060	11 356
Impôt différé (recouvrement)	(14 489)	(7 200)
	(429)	4 156

Pour les exercices clos les 31 décembre, la charge d'impôt de la Société diffère comme suit des montants qui auraient été obtenus au moyen des taux d'impôt fédéral canadien et provinciaux combinés prévus par la loi :

	2018	2017
	\$	\$
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(5 184)	14 868
Taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi	26,7 %	26,5 %
Charge d'impôt calculée selon le taux d'impôt combiné prévu par la loi	(1 382)	3 940
Incidence des écarts entre les taux d'impôt au Canada et à l'étranger	(2 305)	(8 799)
Rémunération fondée sur des actions	1 992	1 751
Frais d'acquisition non déductibles	1 811	355
Désactualisation non déductible et variation de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	1 176	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis	–	6 017
Ajustements fiscaux d'exercices antérieurs	(1 461)	(198)
Autres montants (non imposables) non déductibles	(260)	1 090
	(429)	4 156

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

13. Impôt sur le résultat (suite)

Les tableaux suivants présentent la variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours des exercices, sans tenir compte de la compensation des soldes au sein d'une même juridiction fiscale.

	Incitatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	Provisions de restructuration	Reports de pertes en avant	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016	2 980	688	9 707	(36 086)	(1 724)	9 603	(14 832)
Imputé au résultat	(827)	166	5 971	5 881	460	(4 451)	7 200
Débiteures convertibles (note 15)	-	-	-	-	-	(1 225)	(1 225)
Imputé aux capitaux propres (note 16)	-	-	-	-	-	1 092	1 092
Regroupements d'entreprises	-	-	-	4 090	-	-	4 090
Imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(334)	(334)
Écarts de conversion	(141)	-	(816)	923	106	(412)	(340)
Solde au 31 décembre 2017	2 012	854	14 862	(25 192)	(1 158)	4 273	(4 349)
Imputé au résultat	(164)	(304)	1 357	9 242	351	4 007	14 489
Débiteures convertibles (note 15)	-	-	-	-	-	(53)	(53)
Regroupements d'entreprises (note 4)	-	-	-	(3 923)	25	-	(3 898)
Imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(259)	(259)
Reclassement dans l'impôt sur le résultat différé des actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	704	-	-	704
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	-	-	(65)	-	-	-	(65)
Écarts de conversion	136	-	1 124	(767)	(121)	663	1 035
Solde au 31 décembre 2018	1 984	550	17 278	(19 936)	(903)	8 631	7 604

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs d'impôt sur le résultat différé non courants	20 093	11 665
Passifs d'impôt sur le résultat différé non courants	(12 489)	(16 014)
Total	7 604	(4 349)

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Dette à long terme

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Facilité de crédit		
Facilité à terme	–	156 813
Facilité renouvelable	422 805	136 725
Autres facilités	919	1 585
Charges de financement différées	(2 197)	(1 352)
	421 527	293 771
Moins la tranche courante	(388)	(1 354)
Tranche non courante	421 139	292 417

Facilité de crédit

Le 28 mai 2018, la Société a conclu la cinquième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit ») avec un consortium de prêteurs composé de banques canadiennes. La facilité est utilisée aux fins générales de la Société. Elle comprend une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 600 000 \$ (la « facilité ») et peut être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains.

Selon les modalités de l'entente de crédit, aucun versement minimal n'est prévu jusqu'au 30 juin 2022, date à laquelle le montant prélevé est remboursable intégralement. En tout temps, sous réserve de certaines conditions, la Société peut demander une augmentation de la limite maximale disponible aux termes de la facilité de 200 000 \$ CA, sous réserve de l'acceptation des prêteurs individuels constituant le consortium bancaire. L'entente de crédit permet le report de la date d'échéance de la facilité un an à la fois, à la demande de la Société et sous réserve de l'acceptation d'un groupe de prêteurs au sein du consortium bancaire dont les engagements totalisent plus de 66 $\frac{2}{3}$ %, et ce, sous réserve de certaines modalités.

La facilité porte intérêt à taux variable, à régler mensuellement, en fonction de la monnaie dans laquelle la somme est prélevée et du taux fondé sur le ratio trimestriel de la dette à long terme sur le BAIIA défini dans l'entente de crédit. Le taux d'intérêt est fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou, au gré de la Société pour les sommes prélevées en dollars américains, fondé soit sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %, soit sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %.

Avant le 28 mai 2018, la quatrième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit précédente ») comprenait une facilité de crédit à terme (non renouvelable) de 125 000 \$ US et une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 350 000 \$ CA pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains.

Selon les modalités de l'ancienne entente de crédit, aucun versement minimal n'était prévu sur la facilité à terme jusqu'au 31 mai 2019, et jusqu'au 25 mars 2020 sur la facilité renouvelable, dates auxquelles les montants prélevés étaient remboursables intégralement. Le 28 mai 2018, la facilité de crédit à terme a été résiliée et les soldes prélevés à cette date ont été convertis et transférés dans la facilité.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

Aucun changement n'a été apporté aux taux d'intérêt applicables sur la facilité de crédit précédente. Au 31 décembre 2018, le montant total prélevé sur la facilité comprenait des montants de 123 500 \$ CA et de 219 400 \$ US (299 305 \$ CA) (74 000 \$ CA et 50 000 \$ US (62 725 \$ CA) sur la facilité de crédit renouvelable, et 125 000 \$ US (156 813 \$ CA) sur la facilité à terme conformément à l'entente de crédit précédente au 31 décembre 2017).

La renégociation de l'entente de crédit a été traitée à titre de modification aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* et les frais de transaction de 1 466 \$ liés à la facilité et de 1 034 \$ liés à l'entente de crédit précédente ont été incorporés à la facilité à titre de dette à long terme dans les états consolidés de la situation financière consolidés.

Selon les modalités de l'entente de crédit et de l'ancienne entente de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximum de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimum de couverture des intérêts, tel qu'ils sont définis dans l'entente de crédit et dans l'ancienne entente de crédit. Le BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, inclut le résultat consolidé avant les intérêts, l'impôt sur le résultat, les amortissements et d'autres éléments hors trésorerie, et ne tient pas compte des éléments extraordinaires et inhabituels, y compris les éléments non récurrents et certaines obligations au titre du prix d'achat ainsi que certains autres ajustements définis dans l'entente de crédit. Au 31 décembre 2018, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives aux termes de l'entente de crédit et celles-ci étaient également respectées au 31 décembre 2017 selon les modalités de l'ancienne entente de crédit. L'entente de crédit comporte également des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et de certaines de ses filiales définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs, et par conséquent les garants de la facilité, à effectuer certains types de transactions et impose ainsi certaines restrictions d'exploitation et de financement sur ces entités.

Autres facilités

Au 31 décembre 2018, une des filiales de la Société a un emprunt bancaire à rembourser de 231 \$ à l'égard duquel des paiements trimestriels de 131 \$ CA sont requis (756 \$ CA et 131 \$ CA au 31 décembre 2017, respectivement). L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré d'un taux se situant entre 0,25 % et 1,25 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA (mesure financière non conforme aux IFRS définie dans la convention d'emprunt) et vient à échéance le 30 juin 2019. Toutes les exigences portant sur les clauses restrictives de la dette étaient respectées aux 31 décembre 2018 et 2017. En mars 2017, cette filiale a modifié son entente de crédit pour inclure une facilité de crédit-bail. Au 31 décembre 2018, l'encours de cet emprunt est de 688 \$ CA (829 \$ CA au 31 décembre 2017) et des mensualités de 15 \$ CA sont exigées. Au 31 décembre 2018, les parties courante et non courante de l'emprunt se sont établies à 157 \$ et à 531 \$, respectivement. Cette filiale dispose également d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 750 \$ CA portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % à 1 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2018, la filiale n'avait prélevé aucun montant sur sa ligne de crédit (néant au 31 décembre 2017).

En janvier 2019, cette filiale a remboursé les soldes d'emprunt bancaire et de crédit-bail lesquels totalisaient, au 31 décembre 2018, 231 \$ et 688 \$, respectivement.

Une autre filiale de la Société dispose d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 950 \$ CA portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %, sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2018, la filiale n'avait prélevé aucun montant sur la ligne de crédit (néant au 31 décembre 2017).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

Rapprochement de la dette à long terme découlant des activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	293 771	430 423
Flux de trésorerie		
(Remboursement) produit tiré des emprunts	109 261	(110 888)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(1 495)	(210)
Variation des éléments hors trésorerie		
Variation découlant des regroupements d'entreprises	–	–
Amortissement des charges de financement différées	650	635
Écarts de conversion	19 340	(26 189)
Solde à la clôture de l'exercice	421 527	293 771

15. Débentures convertibles

	2018	2017
	\$	\$
Valeur nominale	86 250	86 250
Moins :		
Frais d'émission ¹⁾	(4 031)	(4 269)
Composante capitaux propres (déduction faite des frais d'émission de 224 \$ en 2018 et de 237 \$ en 2017)	(4 568)	(4 555)
Charge de désactualisation sur la composante capitaux propres	1 357	35
Solde à la clôture de l'exercice	79 008	77 461

¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a révisé les frais d'émission et le taux d'intérêt effectif pour rendre compte des écarts entre les frais d'émission estimatifs à la date d'émission des débentures convertibles non garanties et les factures ultérieurement reçues.

Le 21 décembre 2017, la Société a émis 86 250 débentures convertibles non garanties à 5 % venant à échéance le 23 juin 2023, pour un produit brut de 86 250 \$ CA. Les intérêts sont payables semestriellement, à terme échu, les 30 juin et 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018. Les débentures sont convertibles au gré du porteur, à un prix de conversion de 18,85 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne (les « actions de catégorie A »). Les débentures convertibles ne sont pas remboursables par la Société avant le 30 juin 2021. La Société peut rembourser les débentures convertibles à un prix de 1 \$ par débenture convertible, majoré des intérêts courus et impayés à compter du 30 juin 2021 et avant le 30 juin 2022 (pourvu que le cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX ne soit pas inférieur à 125 % du prix de conversion de 18,85 \$ par action au cours des 20 jours de bourse consécutifs se terminant 5 jours avant la date à laquelle l'avis de remboursement est donné). À compter du 30 juin 2022, mais avant la date d'échéance, la Société peut rembourser les débentures, moyennant un préavis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, au prix de 1 \$ par débenture convertible, majoré des intérêts courus et impayés.

En 2017, le produit de l'émission des débentures convertibles a servi au financement de la tranche de trésorerie requise pour racheter la participation ne donnant pas le contrôle restante de 45,0 % dans Fiera immobilier, à la réduction de l'endettement aux termes de la facilité de crédit et aux fins générales de l'entreprise.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Débentures convertibles (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un montant de 4 431 \$ (néant en 2017) a été versé au titre des intérêts en trésorerie courus depuis l'émission des débentures convertibles non garanties jusqu'au 31 décembre 2018.

16. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et un nombre illimité d'actions de catégorie B. Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'à l'intention de Fiera Capital S.E.C.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont assorties des mêmes droits, sont égales à tous les égards et sont traitées comme si elles faisaient partie d'une seule et même catégorie. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang en ce qui a trait au paiement de dividendes, au remboursement de capital et aux distributions d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société.

Les détenteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation ont le droit de recevoir des dividendes au moyen des actifs légalement disponibles à ce moment, selon des montants et sous la forme que le conseil d'administration déterminera à l'occasion, sans distinguer les actions de catégorie A des actions de catégorie B ou privilégier une catégorie sur l'autre.

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B donnent chacune un droit de vote dans toutes les questions autres que l'élection des administrateurs. En ce qui a trait à cette élection, les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, en votant séparément en tant que catégorie, le tiers des membres du conseil d'administration, tandis que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire, en votant en tant que catégorie, les deux tiers des membres du conseil d'administration de la Société.

Les actions de catégorie A ne sont pas convertibles en actions d'autres catégories. Les actions de catégorie B sont convertibles en actions de catégorie A à raison de une pour une, au gré des détenteurs, tant que Fiera Capital S.E.C. est sous le contrôle des actionnaires actuels ou qu'elle détient au moins 20 % du nombre total des actions de catégorie A et des actions de catégorie B émises et en circulation.

Les actions n'ont pas de valeur nominale.

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et conféreront à leurs porteurs priorité de rang, tant sur le plan des dividendes que du rendement du capital investi, sur les porteurs d'actions de catégorie A, les porteurs d'actions de catégorie B ainsi que les porteurs de toute autre action ayant un rang inférieur aux actions privilégiées. D'autres conditions pourraient aussi s'appliquer aux porteurs d'actions privilégiées. La Société n'a pas émis d'actions privilégiées.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Le tableau suivant présente le détail des actions ordinaires émises, entièrement réglées et en circulation :

	Actions de catégorie A		Actions de catégorie B		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Au 31 décembre 2016	60 800 655	550 609	19 810 903	31 525	80 611 558	582 134
Conversion d'actions devant être émises progressivement	353 928	3 566	–	–	353 928	3 566
Émission d'actions						
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	38 880	500	–	–	38 880	500
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	581 602	8 478	–	–	581 602	8 478
Unités d'actions assujetties à des restrictions et unités d'actions liées au rendement réglées	1 364 052	13 612	–	–	1 364 052	13 612
Options sur actions exercées	397 100	3 816	–	–	397 100	3 816
Actions émises dans le cadre d'un financement par capitaux propres	6 347 000	79 484	–	–	6 347 000	79 484
Annulation d'actions	(431)	(4)	–	–	(431)	(4)
Transferts des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	366 413	583	(366 413)	(583)	–	–
Au 31 décembre 2017	70 249 199	660 644	19 444 490	30 942	89 693 689	691 586
Émission d'actions						
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	5 600 315	66 708	–	–	5 600 315	66 708
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	335 838	4 076	–	–	335 838	4 076
Unités d'actions assujetties à des restrictions et unités d'actions liées au rendement réglées	964 200	9 072	–	–	964 200	9 072
Options sur actions exercées	391 409	4 172	–	–	391 409	4 172
Annulation d'actions	(16 762)	(191)	–	–	(16 762)	(191)
Transferts des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	32 089	51	(32 089)	(51)	–	–
Ajustements des coûts de transaction sur des actions émises précédemment	–	192	–	–	–	192
Au 31 décembre 2018¹⁾	77 556 288	744 724	19 412 401	30 891	96 968 689	775 615

¹⁾ Inclut 4 125 055 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition d'Apex (4 950 066 au 31 décembre 2017), 4 617 783 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition de CGOV, 724 197 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition de Clearwater, aucune action de catégorie A détenue en mains tierces se rapportant à l'acquisition de Fiera Financement Privé (anciennement, « Centria Commerce ») (338 124 au 31 décembre 2017) et aucune action assujettie à des restrictions détenues en mains tierces se rapportant au régime d'actions assujetties à des restrictions (81 496 au 31 décembre 2017).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

2018

Émission d'actions

Actions émises dans le cadre de regroupements d'entreprises

Le 9 août 2018, dans le cadre de l'acquisition de Clearwater, la Société a émis 982 532 actions de catégorie A d'une valeur de 11 723 \$, moins les frais d'émission de 28 \$.

Le 31 mai 2018, dans le cadre de l'acquisition de CGOV, la Société a émis 4 617 783 actions de catégorie A d'une valeur de 55 136 \$, moins les frais d'émission de 123 \$.

Dans le cadre de l'acquisition d'Apex en 2016, la Société a émis 5 775 075 actions de catégorie A. Ces actions sont détenues en mains tierces et seront libérées à raison de une sur sept chaque année sur une période de sept ans à compter de un an suivant la date clôture. Le 1^{er} juin 2018, la deuxième tranche est devenue acquise et 825 011 actions de catégories A ont été libérées de l'entierement.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 22 février 2018, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Fiera Financement Privé, la Société a émis 335 838 actions de catégorie A pour un montant de 4 083 \$ en guise de règlement de ses obligations au titre du prix d'achat, moins des frais d'émission de 7 \$.

Unités d'actions assujetties à des restrictions et unités d'actions liées au rendement réglées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 964 200 actions de catégorie A ont été émises suivant l'acquisition des unités d'actions liées au rendement et des actions assujetties à des restrictions d'une valeur de 9 072 \$.

Options sur actions exercées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 391 409 options sur actions ont été exercées et 391 409 actions de catégorie A ont été émises pour 4 172 \$.

Annulation d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 4 060 actions de catégorie A ont été annulées, étant donné que des actions assujetties à des restrictions ont fait l'objet d'une renonciation, et 12 702 actions de catégorie A ont été annulées en guise de règlement des ajustements du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition de Clearwater.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 32 089 actions de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A à raison de une pour une.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

2017

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Samson, 353 928 actions de catégorie A ont été émises le 1^{er} mai 2017 et un montant de 3 566 \$ CA a été transféré du poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement » au poste « Capital social » dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Émission d'actions

Actions émises dans le cadre de regroupements d'entreprises

Le 27 décembre 2017, dans le cadre de l'acquisition de la participation restante de Fiera Immobilier, la Société a émis 38 880 actions de catégorie A d'une valeur de 500 \$.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 18 octobre 2017, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Gestion de portefeuille Natcan inc., la Société a émis 581 602 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat, moins les frais d'émission de 22 \$.

Actions assujetties à des restrictions et actions liées au rendement réglées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 1 364 052 actions de catégorie A ont été émises suivant l'acquisition des unités d'actions liées au rendement et des actions assujetties à des restrictions.

Options sur actions exercées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 397 100 options sur actions ont été exercées et 397 100 actions de catégorie A ont été émises pour 3 816 \$.

Actions émises dans le cadre d'un financement par capitaux propres

Le 21 décembre 2017, la Société a mené à terme un financement par capitaux propres pour un produit brut de 82 511 \$. La Société a émis 6 347 000 actions de catégorie A, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation visant 577 000 actions de catégorie A, au prix de 13,00 \$ par action de catégorie A, conformément à un placement par prise ferme auprès d'un syndicat de preneurs fermes. Dans le cadre de ce placement, la Société a engagé des frais d'émission d'actions de 4 119 \$. Un actif d'impôt sur le résultat différé distinct de 1 092 \$ a été comptabilisé.

Annulation d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 431 actions de catégorie A ont été annulées, des actions assujetties à des restrictions ayant fait l'objet d'une renonciation.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 366 413 actions de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A à raison de une pour une.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Dividendes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a déclaré et payé des dividendes totalisant 73 581 \$ (0,78 \$ par action) (57 563 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (0,70 \$ par action)) sur les actions de catégories A et B, dont une tranche de 186 \$ a été payée sur les actions devant être émises progressivement (118 \$ en 2017).

Cumul des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments du résultat global aux 31 décembre :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	161
Couvertures de flux de trésorerie	3 927	2 094
Écarts de conversion non réalisés à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	33 729	10 769
	37 656	13 024

17. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action et le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et celui dilué par action :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires	(5 013)	10 671
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	94 665 002	82 258 569
Effet des attributions à base d'actions dilutives	–	5 684 713
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	94 665 002	87 943 282
Résultat de base par action	(0,05)	0,13
Résultat dilué par action	(0,05)	0,12

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les attributions à base d'actions et la contrepartie éventuelle à payer en actions de 12 439 808 et les débetures convertibles d'une valeur nominale de 86 250 \$ avaient toutes un effet antidilutif. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas 2 939 631 options ou les débetures convertibles d'une valeur nominale de 86 250 \$, en raison de leur effet antidilutif.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Rémunération à base d'actions

a) Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions. Le conseil d'administration peut déterminer la durée maximale pendant laquelle les options sont attribuées et le moment où chaque option devient exerçable et si elles seront exerçables par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

Ce qui suit résume l'évolution du régime d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018		2017	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	4 183 852	11,86	2 799 345	10,25
Attributions	305 000	12,22	1 892 000	13,41
Exercices	(391 409)	8,07	(397 100)	7,34
Renoncations	(120 252)	13,63	(110 393)	13,64
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 977 191	12,21	4 183 852	11,86
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 281 812	11,20	859 473	8,17

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées afin de déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
Rendement de l'action (%)	6,14 à 7,13	4,87 à 5,39
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,08 à 2,26	1,15 à 1,93
Durée de vie attendue (années)	7,5	8,9
Volatilité attendue du cours de l'action (%)	26,26 à 26,84	24,25 à 38,97
Juste valeur moyenne pondérée (\$)	1,41	2,21
Charge de rémunération fondée sur des actions (\$)	1 732	1 402

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique du cours de l'action de la Société. Le taux d'intérêt sans risque utilisé est égal au rendement, à la date d'attribution, d'obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond à la durée de vie attendue des options.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau suivant dresse un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 31 décembre 2018 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante en années	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$		\$
3,67	68 201	1	3,67	68 201	3,67
De 5,40 à 8,50	574 611	3	8,05	414 611	8,29
De 8,51 à 14,77	3 334 379	9	13,10	799 000	13,35

b) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Une UAD équivaut à une action de catégorie A de la Société. La Société a comptabilisé une charge (un recouvrement) de (12 \$) à l'égard de ces attributions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (une charge de 13 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017) et un montant de 98 \$ a été payé. Au 31 décembre 2018, la Société avait inscrit un passif de 95 \$ pour les 8 395 unités en circulation en vertu du régime d'UAD (205 \$ pour les 15 767 unités au 31 décembre 2017).

c) Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR »)

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR en trésorerie essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales et pour préciser que la Société peut, à son gré, régler l'octroi des UAR en trésorerie ou en actions. Le régime d'UAR a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquérir des UAR afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société, et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018	2017
Unités en circulation à l'ouverture de l'exercice	608 635	456 303
Attributions	–	566 686
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	24 610	19 124
Acquisitions de droits ¹⁾	(374 685)	(420 407)
Renoncations	–	(13 071)
Unités en circulation à la clôture de l'exercice	258 560	608 635

¹⁾ 47 252 unités d'actions assujetties à des restrictions ont été réglées en trésorerie (65 867 en 2017).

Une UAR équivaut à une action de catégorie A de la Société. La Société a respectivement comptabilisé une charge de 3 176 \$ et de 5 715 \$ à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 327 433 actions de catégorie A (354 540 actions en 2017) ont été émises en règlement des droits aux UAR et un montant de 585 \$ a été payé en trésorerie (908 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, la Société avait un passif s'élevant à 1 759 \$ pour les 258 560 unités en circulation aux termes du régime d'UAR (3 075 \$ pour les 608 635 unités au 31 décembre 2017).

d) Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions à règlement en trésorerie (« UAR en trésorerie »)

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales. Le régime d'UAR en trésorerie a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquérir des unités d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR en trésorerie avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société. Toutes les UAR émises aux termes de ce régime seront réglées en trésorerie. Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018	2017
Unités en circulation à l'ouverture de l'exercice	504 380	316 133
Attributions	154 693	185 256
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	37 936	21 963
Acquisition de droits	(167 974)	–
Renoncations	(727)	(18 972)
Unités en circulation à la clôture de l'exercice	528 308	504 380

Les UAR en trésorerie équivalent à une action de catégorie A de la Société. La Société a respectivement comptabilisé une charge de 2 254 \$ et de 1 886 \$ à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les droits sur 167 974 unités ont été acquis (néant en 2017), un montant de 396 \$ a été payé en guise de règlement de 32 607 unités et les 135 367 unités restantes ont été réglées en janvier 2019. Au 31 décembre 2018, la Société avait inscrit un passif totalisant 4 305 \$ pour les 528 308 unités en circulation (2 435 \$ pour les 504 380 unités au 31 décembre 2017).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Rémunération à base d'actions (suite)

e) Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquiert sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestit le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui étaient détenues en mains tierces. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les droits sur la dernière tranche de ces actions est devenue acquise et 78 548 actions de catégories A (79 022 en 2017) qui sont devenues acquises ont été libérées de l'entiercement et 4 060 actions assujetties à des restrictions ont fait l'objet d'une renonciation et ont été annulées (431 en 2017).

La Société a comptabilisé une charge de 284 \$ et de 672 \$ pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, respectivement, pour cette attribution.

Au 31 décembre 2018, il n'y avait plus d'actions assujetties à des restrictions en circulation. Par conséquent, le 21 mars 2019, le conseil d'administration a approuvé la fin du régime d'actions assujetties à des restrictions avec prise d'effet à cette date.

f) Régimes d'UALR et d'UADPV applicables aux unités d'exploitation

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales. Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de l'UALR applicable à l'unité d'exploitation déterminée par le conseil d'administration à chaque date d'attribution.

Les UALR sont considérées être attribuées lorsque l'avis d'attribution est approuvé par le conseil d'administration et est accepté par l'employé. La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les modalités d'acquisition des droits énoncées dans le régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation et la note d'attribution de l'employé ont été satisfaites.

Les UALR dont les droits sont acquis sont réglées conformément aux modalités du régime. La valeur à la date du règlement est déterminée en fonction du produit du nombre d'UALR dont les droits sont acquis par la valeur de l'UALR à la date d'acquisition des droits applicable.

En juin 2018, la Société a modifié son régime d'unités d'actions liées au rendement applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation ») pour inclure la possibilité d'attribuer des unités assorties de droits à la plus-value applicables aux unités d'exploitation (le « régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation »).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Rémunération à base d'actions (suite)

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

La Société a comptabilisé la charge suivante relativement aux régimes d'UALR applicable aux unités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	6 229	7 493
Attributions réglées en trésorerie	7 297	886
Charge totale	13 526	8 379

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 6 575 \$. Un total de 616 948 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des UALR applicables aux unités d'exploitation. Les unités dont les droits sont acquis seront réglées en 2019 au moyen de l'émission d'actions de catégorie A.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 10 752 \$. Les droits afférents à certaines UALR applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 5 211 \$ ont été acquis. Un total de 206 197 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en règlement des UALR applicables aux unités d'exploitation.

Régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation

Aux termes du régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation, les employés admissibles peuvent recevoir une action de catégorie A de la Société pour un montant équivalent à l'écart entre la valeur de l'entreprise par unité à la date d'acquisition des droits et le prix d'exercice établi à la date d'attribution. La Société a comptabilisé une charge de 1 276 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

g) Régime d'UALR

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales et pour préciser que la Société peut, à son gré, régler l'octroi des UALR en trésorerie ou en actions. Des UALR sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'UALR attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de marché à la date d'attribution. Une UALR équivaut à une action de catégorie A de la Société.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Rémunération à base d'actions (suite)

La Société a comptabilisé la charge suivante relativement aux régimes d'UALR pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	1 292	140
Attributions réglées en trésorerie	1 126	1 110
Charge totale	2 418	1 250

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux employés admissibles aux termes des régimes d'UARL de la Société s'est établie à 4 828 \$ et à 1 200 \$, respectivement. Un total de 19 819 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des UALR dont les droits ont été acquis en 2017 (35 325 en 2017). Les unités dont les droits sont acquis seront réglées en 2019 au moyen de l'émission d'actions de catégorie A.

h) Régimes d'options sur actions dans les filiales de la Société

L'une des filiales de la Société maintient un régime d'options sur actions fondé sur les actions de la filiale respective. Ce régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le régime d'options sur actions d'une autre filiale a été abandonné. La charge liée aux options sur actions des filiales de la Société inscrite dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établie à 2 568 \$ (855 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017). La filiale a payé un montant de 651 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en guise de règlement des options sur actions exercées. Le passif lié aux paiements fondés sur des actions et réglé en trésorerie se chiffrait à 3 956 \$, montant présenté dans les états de la situation financière au 31 décembre 2018 (2 039 \$ au 31 décembre 2017).

19. Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cote aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont élevées à 3 696 \$ (3 258 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017).

Postérieurement au regroupement d'entreprises en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur de six régimes de retraite individuels (les « RRI ») qu'elle avait établis pour certains anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente de l'un des régimes a été effectuée au 1^{er} janvier 2018. La prochaine date d'évaluation actuarielle est fixée au 1^{er} janvier 2021 en ce qui concerne un régime, au 30 juin 2021 en ce qui concerne un régime et au 1^{er} janvier 2019 en ce qui concerne quatre régimes. Chaque RRI est liquidé individuellement au décès du participant respectif ou de son conjoint survivant, le cas échéant.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

20. Charges selon leur nature

Le tableau suivant présente les frais de vente et charges générales et administratives :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	327 613	275 918
Frais de déplacement et de marketing	12 756	10 999
Frais de référence	17 746	13 243
Loyers	13 069	11 915
Services techniques	26 134	19 674
Honoraires professionnels	14 291	13 948
Assurances, permis et taxes	3 289	3 592
Autres	11 026	9 165
	425 924	358 454

Le tableau suivant présente les salaires et les avantages du personnel :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et traitements	276 192	233 496
Charges de retraite	3 696	3 258
Retenues à la source	19 051	17 266
Rémunération fondée sur des actions	10 813	9 820
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	14 155	8 466
Autres	3 706	3 612
	327 613	275 918

Le personnel de gestion clé sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprend les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société. La rémunération versée au personnel de gestion clé s'est établie comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	24 004	18 173
Paiements fondés sur des actions	5 408	4 119

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

21. Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	18 092	15 963
Intérêts sur les débetures convertibles	5 634	118
Intérêts sur les instruments financiers dérivés	(2 843)	(190)
Amortissement des charges de financement différées	650	635
Autres intérêts	1 071	598
Écarts de conversion	5 844	(10 132)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 093)	4 487
	25 355	11 479

22. Informations supplémentaires concernant les tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(7 100)	(15 937)
Charges payées d'avance et autres actifs	(1 528)	(3 929)
Créditeurs et charges à payer	4 532	25 946
Sommes dues à des parties liées	1 358	183
Dépôts-clients et produits différés	(185)	53
	(2 923)	6 316

Les éléments suivants sont des éléments hors trésorerie :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a émis des actions de catégorie A d'un montant de 72 209 \$ (500 \$ en 2017) dans le cadre de regroupements d'entreprises, de 4 083 \$ (8 500 \$ en 2017) pour le règlement des obligations au titre du prix d'achat et de 9 072 \$ (13 612 \$ en 2017) pour le règlement des droits aux UALR et aux UAR. La Société a également annulé des actions qui avaient été émises auparavant dans le cadre de regroupements d'entreprises d'un montant de 191 \$ (4 \$ en 2017) et comptabilisé des ajustements aux frais d'émission d'actions courus de 241 \$ et des frais d'émission courus liés aux débetures convertibles de 238 \$ (frais d'émission d'actions de 783 \$ et frais d'émission liés aux débetures convertibles de 484 \$ en 2017) dans les créditeurs et charges à payer. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la conversion des actions devant être émises progressivement d'un montant de 3 566 \$ et l'extinction avec un montant équivalent comptabilisé dans les capitaux propres d'un montant de 2 747 \$ pour des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur étaient également des éléments hors trésorerie.

Les ajouts d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer d'une montant de 179 \$ (256 \$ en 2017) et les ajouts d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de 129 \$ (94 \$ en 2017) sont des éléments hors trésorerie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

22. Informations supplémentaires concernant les tableaux consolidés des flux de trésorerie (suite)

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement relativement aux créiteurs et charges à payer ne tiennent pas compte de l'écart entre l'impôt sur le résultat payé de 7 916 \$ (13 417 \$ en 2017) et la charge d'impôt sur le résultat de 14 060 \$ (11 356 \$ en 2017), pour une incidence nette de 6 144 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2 061 \$ en 2017).

23. Engagements et passifs éventuels

Engagements

La Société loue des locaux pour bureaux et du matériel en vertu de contrats de location simple non résiliables qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2035. Les engagements comprennent des paiements de location futurs totalisant 100 967 \$.

Le total des paiements exigibles pour les cinq prochains exercices et pour les engagements, par la suite, sont les suivants :

	\$
2019	21 090
2020	17 471
2021	17 073
2022	14 993
2023	14 164
Par la suite	49 383
	134 174

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société et ses filiales pouvaient faire l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

24. Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital social, des résultats non distribués (du déficit), de la dette à long terme et des débentures convertibles, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur. Aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société et une de ses filiales sont assujetties aux calculs de l'excédent du fonds de roulement, établi sur une base non consolidée, tel qu'il est requis par le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription, et elles se sont conformées à leurs calculs respectifs. La Société et ses filiales se sont également conformées à leurs clauses restrictives des différentes facilités de crédit.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des actions, procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, ou racheter des débentures convertibles.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

25. Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la Société effectue des transactions avec des parties liées, dont deux sont des actionnaires liés, ou avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

Selon les modalités d'une ancienne convention avec un actionnaire lié, cet actionnaire lié avait le droit de nommer deux des quatre administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, à condition qu'il détienne directement ou indirectement au moins 20 % des actions de catégorie A et B, collectivement, sur une base non diluée. À la suite de la conclusion du placement par prise ferme comprenant des débentures convertibles non garanties (note 15) et une émission d'actions de catégorie A le 21 décembre 2017 et des transactions des actionnaires subséquentes, la propriété réelle de la partie liée s'établissait à environ 18,0 % des actions émises et en circulation de la Société au 31 décembre 2018 (19,6 % au 31 décembre 2017) et, par conséquent, la convention a pris fin et la partie liée n'a plus le droit de nommer deux des administrateurs de la Société. Cet actionnaire lié est l'un des deux promoteurs principaux et un des prêteurs de la facilité de crédit de la Société et il est la contrepartie à des instruments financiers dérivés présentée comme entité liée dans le tableau plus bas.

Au 31 décembre 2018, le deuxième actionnaire lié détenait indirectement des actions avec droit de vote spécial de catégorie B correspondant à environ 7,4 % des actions émises et en circulation de la Société (8,1 % au 31 décembre 2017). Selon les modalités de la convention des actionnaires conclue entre cet actionnaire lié et une entité liée à la Société, l'actionnaire lié a le droit de nommer deux des huit administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire. Afin de maintenir les droits décrits ci-dessus, l'actionnaire lié doit maintenir un niveau de propriété minimum dans la Société ainsi qu'un niveau minimum déterminé d'actifs sous gestion. Cet actionnaire lié est l'un des deux promoteurs principaux et un des prêteurs de la facilité de crédit de la Société

Le tableau qui suit présente les transactions effectuées soit directement avec les deux actionnaires liés, soit avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

	2018	2017
	\$	\$
Honoraires de gestion	44 154	43 334
Honoraires de performance	3 779	3 767
Autres revenus	367	4 823
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 701	1 639
Autres	613	785
Intérêts sur la dette à long terme	15 946	15 859
(Profit net) perte nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés inclus dans les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	(3 093)	4 487
Frais d'acquisition	–	252
Actions émises en guise de règlement de l'obligation au titre du prix d'achat	–	8 500
Contrepartie en trésorerie en guise de règlement de l'obligation au titre du prix d'achat	8 500	–

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

25. Transactions entre parties liées (suite)

Les transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales.

26. Informations sectorielles

La Société a établi qu'il n'y a qu'un secteur opérationnel à présenter, soit celui des services de gestion d'actifs. Les informations relatives aux zones géographiques sont présentées dans le tableau qui suit :

	Produits Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Actifs non courants Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Canada	268 547	599 334
États-Unis d'Amérique	198 261	472 472
Europe et autres	73 477	105 872
	540 285	1 177 678

	Produits Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Actifs non courants Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Canada	223 818	514 222
États-Unis d'Amérique	157 818	450 032
Europe et autres	77 460	39 546
	459 096	1 003 800

Les produits sont ventilés entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Au 31 décembre 2018, les actifs non courants ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat différé de 20 093 \$ et des instruments financiers de 5 388 \$ (11 665 \$ et 3 553 \$, respectivement, au 31 décembre 2017).

27. Événements postérieurs à la date de clôture

Palmer Capital Partners Limited

Le 21 décembre 2018, la Société a conclu une convention d'achat avec Palmer Capital Partners Limited (« Palmer Capital »), dans le cadre de laquelle la Société fera l'acquisition d'une participation de 80 % dans Palmer Capital, un gestionnaire de placement immobilier du Royaume-Uni, situé à Londres, au Royaume-Uni. Les actionnaires, membres de la direction, de Palmer Capital conserveront une participation de 20 % en titres de capitaux propres dans Palmer Capital. La transaction devrait être finalisée une fois que les conditions de clôture, y compris l'obtention de toutes les approbations requises des organismes de réglementation, seront satisfaites.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

27. Événements postérieurs à la date de clôture (suite)

Integrated Asset Management

Le 21 mars 2019, la Société a conclu une entente définitive avec Integrated Asset Management Corp. (« IAM ») dans le cadre de laquelle la Société fera l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation d'IAM. La transaction sera mise en œuvre au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). La transaction devrait être réalisée une fois que les conditions de clôture, y compris les approbations des actionnaires, des tribunaux et des organismes de réglementation, auront été satisfaites.

Dividendes déclarés

Le 21 mars 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action, payable le 1^{er} mai 2019 aux actionnaires inscrits en date du 3 avril 2019.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.



FIERACAPITAL